

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2587-LUNDI 18 AVRIL 2016

INVESTITURE

La rupture avec les pratiques du passé



Lorsque dans son discours prononcé, le 16 avril, à l'occasion de son investiture officielle par la Cour constitutionnelle le président Denis Sassou N'Guesso, élu le 20 mars dernier pour un mandat de cinq ans a prononcé le mot « rupture », une salve d'applaudissements, suivie de bien d'autres, a retenti dans la salle des conférences du Palais des congrès. Le chef de l'Etat a sans doute réalisé combien ses compa-

riotes fondent l'espoir de voir l'Etat reprendre en main les leviers sur lesquels repose son autorité.

« A partir d'aujourd'hui, créons la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie », a notamment déclaré le

président de la République qui sait, par là-même qu'il vient de prendre un rendez-vous crucial avec les Congolais. Ces derniers, parmi lesquels les jeunes à qui il a promis un meilleur avenir le jugeront à partir des premiers signes qu'il donnera dans la mise en place de son gouvernement, peut-être même que son équipe ne pourrait pas bénéficier d'un long moment d'état de grâce. [Page 2](#)

NATIONS UNIES

Les candidats à la succession de Ban Ki-moon tentent de séduire

Pour une première fois dans le processus de désignation du premier diplomate onusien, les neuf candidats

EDITORIAL

Et maintenant...

[Page 2](#)

au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ont eu deux heures chacun pour présenter ils entendent relever les défis de l'organisation, avant de répondre aux questions des États membres et de la société civile. [Page 9](#)

JEUX AFRICAINS

Une stèle commémorative des 50 ans de l'olympisme africain à Brazzaville

Érigé à l'entrée du stade Alphonse Massamba Débat qui abrita en 1965 les premiers Jeux africains, le monument dédié aux 50 ans du mouvement olympique africain a été dévoilé le 15 avril par le ministre d'Etat Florent Ntsiba. Il présente deux athlètes, un footballeur et une coureuse trônant sur un socle de béton de deux mètres.

[Page 14](#)

DIPLOMATIE

Le nouvel ambassadeur d'Algérie au Congo rencontre Jean-Claude Gakosso

[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Et maintenant ...

Oui, maintenant que le Congo est entré de plain-pied dans la nouvelle République dont il avait adopté l'Acte fondamental il y a six mois que va-t-il se passer ?

Même s'il est encore trop tôt pour le dire avec certitude et anticiper sur les décisions qui seront prises au sommet de l'Etat dans les jours à venir l'on peut d'ores et déjà affirmer que les lignes bougeront très vite sur le terrain de la gouvernance publique.

Ceci pour les deux raisons fondamentales que voici :

° Après huit mois d'une effervescence politique qui paralysa quelque peu le pays, la reprise des activités dans tous les secteurs s'impose désormais comme une nécessité vitale. Si elle ne se réalise pas très vite le Congo ne pourra pas franchir les obstacles qui se dressent devant lui, à commencer par la réduction brutale de ses ressources financières provoquée par l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Et ce sursaut seule la formation d'un gouvernement jeune, dynamique, volontaire, ambitieux le rendra possible.

° Deuxième raison : le Congo, dont l'image a été délibérément salie par les opposants radicaux qui voulaient s'emparer du pouvoir alors qu'ils n'ont aucune assise populaire et qui ont instrumentalisé dans ce but nombre de médias étrangers, doit démontrer à la face du monde qu'il est l'un des pays émergents du continent africain auquel on peut faire le plus confiance. Mais il lui faut pour cela se doter sans délai de structures et de moyens capables de relever ce défi en montrant ce qu'il est réellement et non ce que trop de commentateurs affirment.

Le discours prononcé samedi par Denis Sassou N'Guesso lors de la cérémonie d'investiture ne laisse aucun doute sur le fait que le chef de l'Etat compte mettre tout en œuvre pour que le Congo accélère sa marche sur la voie de l'émergence. S'il n'a pas apporté de réponses aux questions que chacun se pose sur la personnalité du futur Premier ministre et sur la composition de son gouvernement, il a indiqué en revanche de façon claire la feuille de route que ceux-ci devront appliquer tout au long du quinquennat qui débute.

Le chemin est tracé. Il ne reste plus qu'à le suivre.

Les Dépêches de Brazzaville

INVESTITURE

Denis Sassou N'Guesso place son nouveau mandat sous le signe de la rupture



Dans le discours prononcé le 16 avril, à l'occasion de son investiture, le président de la République Denis Sassou N'Guesso a pris l'engagement de rompre avec les vieux vices qui freinent le développement du pays. Il a proposé à cet effet aux Congolais un nouveau pacte social.

« A compter d'aujourd'hui et pour toujours, nous devons conforter en nous, dans notre société, en chaque Congolaise, en chaque Congolais, un nouvel état d'esprit. A compter d'aujourd'hui, de la base au sommet de l'Etat, du citoyen au responsable politique ou administratif, du fonctionnaire au ministre, adoptons une seule manière d'être et d'agir, une seule manière de servir l'Etat, la République et la nation », a-t-il déclaré. Le président de la République a invité, par ailleurs, les Congolais à créer la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé, à savoir : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie. « A compter d'aujourd'hui, renouons tous avec l'esprit du travail, de la rigueur, de la discipline, de la responsabilité, de la probité, de l'unité nationale, du respect de la chose publique et de l'amour de la patrie. A la rentrée scolaire prochaine, ces valeurs qui procèdent de l'éthique républicaine seront enseignées dans

toutes les écoles de la République », a dit le chef de l'Etat.

En outre, le président de la République s'est engagé à apporter des solutions idoines aux problèmes de la jeunesse congolaise. « La jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends. Nous l'entendons. Elle demande qu'à être écoutée. Elle mérite d'être mieux écoutée, sans paternalisme, sans mépris, sans arrogance. Elle demande à être associée à la recherche des solutions aux problèmes de la nation, surtout ceux qui la concernent directement. Elle demande, par exemple, que les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et l'emploi soient traitées avec elle. C'est ce que nous ferons. Je m'y engage », a-t-il déclaré.

Ce quinquennat, a dit Denis Sassou N'Guesso, est également celui de l'économie. Je le réaffirme, a-t-il insisté. Tous nos efforts, a-t-il renchéri, tendront à consolider l'économie nationale de sorte qu'elle soit profondément diversifiée, dynamique, florissante et surtout créatrice d'emplois décents par

Denis Sassou N'Guesso prête serment milliers. « Nous travaillerons à éradiquer le chômage, celui des jeunes principalement. Nous travaillerons à produire pour satisfaire l'essentiel de nos besoins de consommation : nos besoins en aliments, en eau potable, en électricité, en service de santé et d'éducation, en service aux personnes physiques et aux administrations. Nous travaillerons tant et plus à fortifier notre économie parce que le salut de la nation congolaise en dépend », a précisé Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'Etat a clairement indiqué qu'il est le président de tous les Congolais. Le temps des joutes électorales, a-t-il précisé, est désormais derrière nous. « L'élection a eu lieu. Une nouvelle ère commence. Elle doit être une ère de paix et de concorde. Aujourd'hui, nous ne célébrons pas la victoire d'un heureux élu sur d'autres, encore moins le triomphe d'un parti politique sur d'autres. Nous célébrons la victoire de la démocratie, la victoire du Congo. A ce titre, je vous invite à assembler nos mains, à mutualiser nos énergies afin qu'ensemble, dans la tolérance et l'unité, nous nous engagions, résolument, dans la marche déterminée vers le développement de notre chère nation », a-t-il dit.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO/ALGÉRIE

Le nouvel ambassadeur algérien entend œuvrer pour l'accroissement des relations économiques

Compte tenu de bonnes relations politiques entre Alger et Brazzaville, le partenaire algérien entrevoit un partenariat dans le domaine des hydrocarbures, d'échanges commerciaux et des infrastructures. Le nouvel ambassadeur de la République algérienne au Congo, Mohamed Benattou, a évoqué ces perspectives, le 15 avril dernier, à l'issue d'un entretien avec le chef de la diplomatie congolaise, Jean-Claude Gakosso.

Avant de prendre officiellement ses fonctions en qualité de nouvel ambassadeur de la République algérienne, démocratique et populaire en République du Congo, Mohamed Benattou devait d'abord accomplir une formalité diplomatique. La première étape avant d'être reçu par le chef de l'Etat, « je suis venu remettre au ministre des Affaires étrangères, les copies figurées de mes lettres de créance », a confié Mohamed Benattou, ajoutant que l'occasion lui a permis de présenter les félicitations du numéro un algérien, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue congolais « pour son élection éclatante », à l'issue de la dernière présidentielle.

Les liens de coopération entre le Congo et l'Algérie, scellés depuis l'époque des indépendances africaines, ont été toujours « meilleurs », avec de « bonnes relations politiques », le remplaçant d'Abdelouahab Osmane promet durant son mandat de diversifier ces relations bilatérales. « Nous avons également l'intention de diversifier nos relations bilatérales afin de leur donner une nouvelle impulsion. Il s'agit de la



Jean-Claude Gakosso recevant les copies figurées des lettres de créance de Mohamed Benattou

coopération dans le domaine des hydrocarbures, d'échanges commerciaux, des infrastructures », a-t-il dévoilé à la presse, le 15 avril dernier.

Ces perspectives de coopération économique, explique le diplomate, doivent reposer sur la per-

sistance de la coopération dans le domaine de la formation. C'est un secteur crucial pour le Congo d'aujourd'hui, « dès lors que l'Algérie a formé beaucoup de cadres congolais et nous continuerons à faire d'efforts dans ce sens pour satisfaire aux demandes de nos frères

congolais », a-t-il martelé. Pour concrétiser ces promesses, « nous avons exactement parlé de la tenue prochaine d'une réunion de session mixte de coopération dès

Mohamed Benattou, un ancien brazzavillois

Pour la cérémonie de prestation de serment de son homologue congolais, le président Abdelaziz Bouteflika a dépêché deux personnalités algériennes de marque à Brazzaville, le président de l'Assemblée nationale et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, « pour le représenter samedi ».

En rappel, le nouvel ambassadeur est un ancien brazzavillois qui revient au « bercail ». Âgé de 59 ans, marié et père de quatre enfants, Mohamed Benattou a servi à Brazzaville entre 1986 et 1990, en tant que Premier secrétaire et Chargé d'Affaires de l'ambassade de la République algérienne. Le diplômé de l'Ecole normale d'Administration (ENA), section diplomatique, a occupé le même poste en Afrique du sud entre 2005 et 2009. Mohamed Benattou s'exprime couramment en Français, Anglais et Arabe, ce qui lui a également permis d'être parmi la délégation algérienne au Comité de coordination pour la Libération de l'Afrique (CCLA), à Lagos et Arusha en 1986 ; au comité de Défense de l'Organisation de l'unité africaine, à Harare la même année ; ainsi qu'aux différentes sessions des commissions mixtes de coopération avec les pays africains.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Construire la démocratie

Élu lors de la présidentielle du 20 mars, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a prêté serment samedi, en présence de plusieurs chefs d'État et de délégations des pays amis. A partir de ce jour-là, a commencé son mandat de cinq ans, durant lequel il s'attachera sans doute à mettre en œuvre son projet de société au titre évocateur de « la Marche vers le développement », devenu en fait le programme de son futur gouvernement. Sachant qu'il ne pourrait effectuer une telle marche tout seul, sachant aussi que le développement du Congo suppose la conjugaison des efforts de tous ses bras valides, le programme de DSN est assorti de l'invite mobilisatrice « Allons plus loin ensemble ! »

Pour sa communication de campagne on peut dire que le candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle, désormais aux commandes du Congo a plutôt accroché les Congolaises et les Congolais qui ont voté pour lui. Il ne reste pas moins que dans le moment présent Denis Sassou N'Guesso est le président de tous les Congolais, qu'ils aient oui ou non choisi de poser leur empreinte au bas de sa photo sur le bulletin unique de vote qui en comportait neuf au total. Considérant qu'il ne peut pas en être autrement, il a été le seul de ses concurrents à l'élection du 20 mars à parcourir le Congo d'Est en

Ouest, du Nord au Sud pour partager sa vision pour demain. La polémique des chiffres est-elle encore à l'ordre du jour du moment que la Cour constitutionnelle y a mis fin en proclamant les résultats définitifs de la compétition ? On suppose que non, car d'autres rendez-vous électoraux sont à venir.

Il reste aussi que pour ce tout nouveau quinquennat, le président de la République ne sera pas moins confronté aux grands défis. Non pas nécessairement ceux que lui posent ou poseront ses adversaires décidés, comme on disait sous le président Pascal Lissouba, à l'empêcher d'appliquer le programme sur la base duquel il était élu. Mais des défis d'ordre structurel, sur lesquels repose la gouvernance publique. Parmi ceux-ci, citons la restauration de l'autorité de l'État, chantier sur lequel toute contre-performance a des implications certaines sur tous les autres. La restauration de l'autorité de l'État passera assurément par le renforcement de cette vision communément partagée en démocratie de la séparation des pouvoirs.

Les Congolais ont néanmoins l'habitude du double langage. Tant, en effet, que cette autorité de l'État est bafouée, ils s'arrachent les cheveux pour en réclamer la renaissance. Et, lorsque cette renaissance passe par la mise en branle des règles du droit afin que la justice

statue en toute indépendance sur les entorses à la loi, ils sont les premiers à s'identifier en fonction de leurs lieux de provenance, de leurs villages de naissance, de la langue maternelle de leur terroir. Peut-être expriment-ils de cette façon la part d'injustice dont ferait preuve la justice dans ses délibérations, parce que la justice doit en effet être juste, équitable, comme l'eau potable inodore et sans saveur. Mais, ne devrait-on pas aussi laisser chacun faire son travail et éviter d'avoir chaque fois des aprioris sur le travail des autres ?

Un autre chantier auquel le quinquennat qui vient de débiter devra faire face est celui de la réforme des institutions publiques. Commencée dans la plus grande querelle l'année dernière lors du vote de la nouvelle Constitution, cette réforme est en droit de se poursuivre calmement, scientifiquement même, en ciblant tous les secteurs de la vie nationale dont par exemple celui de l'organisation des partis politiques. On dit de notre système scolaire qu'il est malade, de notre système de santé qu'il est défaillant, de notre administration qu'elle est surannée, on le dit moins de notre classe politique. Tout compte fait, l'on a hérité de la Conférence nationale un pluralisme qui mérite encore d'être construit. Cela pourrait débiter par la définition, ou peut-être l'application sérieuse de la loi sur les partis.

Pour que ceux-ci ne continuent pas d'être des îlots de sectarisme, au sein desquels des dirigeants se comportant plus comme des gourous que comme des démocrates en quête de modernité cessent de réduire les débats de développement national à leurs querelles de poste à occuper.

Nous savons que demander aux partis politiques congolais de se réformer, de se tribaliser et s'ethniciser le moins possible c'est toucher là où ceux qui les animent ont très peu d'arguments pour se défendre. Il suffit pourtant que ces éminentes personnalités se rendent compte que ce pays qu'ils chérissent tant dans leurs discours a plus besoin de leur génie de rassembleur que de leur souffle de haine ethnique ; que les compatriotes auxquels ils s'adressent sont des hommes et des femmes qui ont besoin de vivre ensemble et de dépasser l'ancrage tribaliste sous l'empire duquel certains d'entre eux bâtissent leur vision politique et veulent les enfermer.

Pour tout ce que le Congo a fait pour vous, honorables chefs de partis et d'associations, livrez la composition des instances dirigeantes de vos instruments de conquête du pouvoir et montrez que vous recrutez sur les 342 000 km² qui constituent notre vivier commun. Montrez que vous avez choisi la démocratie.

Gankama N'Siah

DISCOURS D'INVESTITURE

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU N'GUESSO

-Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat,
 -Messieurs les Représentants des Chefs d'Etat,
 -Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,
 -Monsieur le Président du Sénat,
 -Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
 -Mesdames et Messieurs les Ministres,
 -Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême,
 -Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de missions diplomatiques et Représentants des Organismes internationaux,

-Distingués Invités,
 -Mesdames et Messieurs,
 -Mes Chers Concitoyens.

Je voudrais, au tout début de mon propos dire à mes frères, leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat, à Messieurs les Représentants des Chefs d'Etat, à Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats et des organisations internationales, que je suis particulièrement heureux de vous recevoir ici, à Brazzaville à l'occasion de cette cérémonie d'investiture. Je vous transmets les chaleureuses salutations de tous les Congolais, et vous exprime nos vœux cordiaux de bienvenue et d'agréable séjour en République du Congo.

Votre présence parmi nous est le témoignage de l'amitié et de la solidarité qui prévalent entre les peuples de notre planète. Le peuple congolais, par ma voix, s'en félicite et vous remercie de donner du sens à la coopération tant bilatérale que multilatérale.

Congolaises, Congolais, Mes Chers Compatriotes,

Le 20 mars dernier, librement et souverainement, vous avez élu le président de la République. Vous avez porté votre choix sur ma personne, me renouvelant ainsi votre bienveillante confiance. Ce dont, de tout cœur, je vous suis reconnaissant. Par vos suffrages, que j'ai sollicités avec ardeur et que vous m'avez accordés avec assurance, vous m'avez donné l'exaltante mission de continuer à conduire la nation congolaise vers des horizons meilleurs. Cette mission, comme les précédentes, est un appel. Et c'est le devoir de tout citoyen, de tout patriote de répondre à l'appel de son pays.

Voilà pourquoi ce jour, Samedi 16 avril 2016, je suis venu auprès de la Cour Constitutionnelle prêter le Serment que prescrit la Constitution de la République au président élu au moment de son entrée en fonction.

Désormais revêtu de la charge suprême de la Nouvelle République, je me tiens devant vous pour nouer avec vous un nouveau contrat.

Ce contrat, je l'inscris dans le cadre du projet global du développement du Congo. Ensemble nous y travaillons depuis que nous avons sorti notre pays des affres de la guerre civile.

Ce projet global a été, jusqu'à ce jour, incarné par

deux programmes que vous avez approuvés et que nous avons exécutés l'un après l'autre.

Premier programme, la «Nouvelle Espérance» qui nous a permis de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité ; de restaurer l'Etat dans tous ses attributs de droit et de souveraineté ; de remettre en marche l'administration publique ; de relancer l'activité économique ; de recréer dans la société et au sein de la nation la dynamique de cohésion et de solidarité.

Deuxième programme, le «Chemin d'Avenir». Prolongement de la «Nouvelle Espérance», ce programme a été porté par notre ambition collective d'ouvrir les portes du développement à notre pays par sa modernisation et son industrialisation. Sous l'empire du «Chemin d'Avenir», nous avons entamé la rénovation et la modernisation de notre système éducatif et de santé, de l'administration publique, des institutions, de la justice, de la force publique, de la gouvernance économique publique. Nous avons doté notre pays en infrastructures de base et sociales comme jamais auparavant. Nous avons créé les conditions nécessaires à la diversification de notre économie en même temps que celles indispensables à la formation du tissu industriel national.

Pendant la campagne électorale, je vous ai dit, que la dynamique de construction du pays ne devrait pas s'arrêter. J'ajoutais qu'il reste encore la nécessité de poursuivre l'œuvre du développement du pays avec esprit de suite et de cohérence afin que ne soit pas désagrégé le processus cumulatif du progrès national.

Mes Chers Compatriotes,

Voici venu le moment de renouveler tous les combats qui n'ont pas encore connu leur aboutissement.

Voici venu le moment de réorganiser et d'intensifier la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le chômage, celui des jeunes en particulier, la lutte contre la marginalisation et l'exclusion. En somme, la lutte contre le sous-développement et le mal-développement.

Voici venu le moment de la marche accélérée vers le développement inclusif, équilibré et durable ; la marche au pas de course pour aller plus loin ensemble dans la conquête du mieux-vivre, partagé entre tous.

S'il nous faut dès à présent placer ce quinquennat sous un signe, ce serait celui du « tout-économie », en vue d'un « tout-social », mieux accompli pour tous.

Le quinquennat sera celui de l'économie.

Je le réaffirme. Tous nos efforts tendront à consolider l'économie nationale de sorte qu'elle soit profondément diversifiée, dynamique, florissante et surtout créatrice d'emplois décents par milliers.

Nous travaillerons à éradiquer le chômage, celui

des jeunes principalement.

Nous travaillerons à produire pour satisfaire l'essentiel de nos besoins de consommation : nos besoins en aliments, en eau potable, en électricité, en services de santé et d'éducation, en services aux personnes physiques et aux administrations. Nous travaillerons tant et plus à fortifier notre économie parce que le salut de la nation congolaise en dépend.

Tout en soutenant, par des mesures appropriées, l'organisation et le développement de la production nationale, l'Etat veillera à la conquête par chaque ménage d'un pouvoir d'achat viable et à l'avènement d'une vie meilleure pour tous.

C'est le nécessaire lien, entre le « tout-économie » et le « tout-social », sous le sceau duquel nous avons résolu de placer le quinquennat que nous inaugurons ce jour.

Voilà le défi que nous avons à relever ensemble, pendant les cinq (5) ans à venir.

Il est à notre portée. Donnons le meilleur de nous-mêmes, nous y arriverons.

Mes Chers Compatriotes,

L'Etat, dans notre pays, est un des leviers de progrès et, sans aucun doute, le principal agent de transformation sociale. Sa vocation stratégique dans l'économie et la sphère sociale doit être réaffirmée et confortée.

Au cours du prochain quinquennat, l'Etat continuera de piloter les politiques économiques et sociales. La responsabilité lui incombe, entre autres :

- de favoriser l'éclosion des initiatives privées dans tous les secteurs de l'économie ;

- d'attirer en grand nombre les investissements directs étrangers couvrant diverses branches ;

- d'aider au financement direct ou indirect des entreprises ;

- d'accompagner les entreprises dans leurs stratégies de développement et de pérennisation de leurs activités ;

- de veiller à l'emploi des jeunes et d'encourager de façon spécifique toutes les entreprises qui donnent la chance aux jeunes d'intégrer le monde du travail ;

- de poursuivre l'équipement du pays en infrastructures de base modernes ;

- de garantir, par des lois et règlements adaptés ainsi que par l'incitation au dialogue social, la répartition équitable de la richesse nationale ;

- de rendre effective la nouvelle sécurité sociale.

De toute évidence, cet énoncé de la responsabilité de l'Etat n'est pas exhaustif. Les détails y relatifs sont disponibles dans « La marche vers le développement », projet de société que nous avons porté tout au long de la campagne présidentielle.

Mes Chers Compatriotes,

Vous m'avez réélu aussi pour que nous accomplissions les réformes nécessaires à la transformation du Congo. Les réformes susceptibles d'accélérer notre course au développement.

(SUITE PAGE SUIVANTE...)

...(FIN)

DISCOURS D'INVESTITURE

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU N'GUESSO

La réforme préalable à toutes est celle des institutions, donc de l'Etat. Parce que l'Etat est le régulateur de la communauté nationale, le ferment des mutations intellectuelles et des évolutions morales qui s'y produisent. L'Etat est l'expression de la République. Il assure l'existence de la nation. Réformer l'Etat c'est réformer le corps de la République et l'âme de la nation.

Soucieux d'apporter plus d'efficacité au fonctionnement de l'Etat, nous avons engagé depuis quelques années le processus de modernisation des institutions nationales. Ce dernier a connu une accélération particulière avec l'adoption de la nouvelle Constitution. De la sorte, l'édifice institutionnel du pays a été entièrement modifié dans ses fondements et dans son principe. Une nouvelle République est née.

La mise en œuvre de la nouvelle Constitution par le prochain gouvernement nous permettra d'aller plus loin dans la rénovation de l'administration publique et de sa gouvernance, dans la pratique de la démocratie, dans la modernisation de la vie politique et de ses mœurs.

Pour ce qui concerne l'administration publique et sa gouvernance, outre la réforme en profondeur de toute la fonction publique, nous avons à renforcer la décentralisation.

Par ces temps de grandes incertitudes macroéconomiques, il y a nécessité pour l'Etat d'être au plus près de chaque collectivité locale, afin de mieux conduire son action de régulation et de catalyseur du développement.

Il y a urgence pour l'administration publique d'agir à partir de chaque localité en tenant compte de la particularité de chaque espace géographique, des réalités propres à chaque collectivité locale et des comportements spécifiques en liaison avec les structures sociales existantes.

Le développement du Congo sera à la fois global et local.

Grâce à la décentralisation, on améliorera la gouvernance locale contribuant à une meilleure satisfaction des besoins des populations des différentes localités du pays. Grâce à la décentralisation, on rendra l'action publique plus efficace. Pour ce faire, l'Etat se doit de renforcer les capacités des autorités locales à définir et à conduire des politiques pertinentes de développement local. De même qu'il mettra en place des moyens humains et financiers adéquats au profit des collectivités locales.

C'est tout l'enjeu de la décentralisation. Grande réforme que nous avons tous appelée de nos vœux et qui est portée par la Constitution qui en fixe le principe et en détermine la portée.

Mes Chers Compatriotes,

Le développement a ses exigences, ses valeurs. C'est une étape à franchir qui a ses règles. Aucun peuple au monde n'est arrivé au développement sans avoir incarné tous ces impératifs. Aucun peuple n'est arrivé au développement

sans effort.

Puisque nous sommes déterminés à poursuivre la longue marche vers le développement, je vous propose un autre pacte. A compter d'aujourd'hui et pour toujours, nous devons conforter en nous, dans notre société, en chaque Congolaise, en chaque Congolais, un nouvel état d'esprit.

A compter d'aujourd'hui, de la base au sommet de l'Etat, du citoyen au responsable politique ou administratif, du fonctionnaire au ministre, adoptons une seule manière d'être et d'agir, une seule manière de servir l'Etat, la République et la nation.

À compter d'aujourd'hui, créons la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie.

À compter d'aujourd'hui, renouons tous avec l'esprit du travail, de la rigueur, de la discipline, de la responsabilité, de la probité, de l'unité nationale, du respect de la chose publique et de l'amour de la patrie.

À la rentrée scolaire prochaine, ces valeurs qui procèdent de l'éthique républicaine seront enseignées dans toutes les écoles de la République. Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle société. Chaque jour qui passe, chacun de nous doit en donner la preuve. J'y veillerai.

Mes Chers Compatriotes,

La population du Congo, à l'instar des autres Etats du Continent, est majoritairement jeune. C'est un atout. C'est une chance. Mais c'est aussi une somme d'attentes et de légitimes exigences à satisfaire.

La jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends. Nous l'entendons.

Elle ne demande qu'à être écoutée. Elle mérite d'être mieux écoutée, sans paternalisme, sans mépris, sans arrogance. Elle demande à être associée à la recherche des solutions aux problèmes de la nation, surtout ceux qui la concernent directement. Elle demande, par exemple, que les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et l'emploi soient traitées avec elle. C'est ce que nous ferons. Je m'y engage.

Le Conseil consultatif de la jeunesse, l'un des nouveaux organes constitutionnels d'Etat est, à ce propos, arrivé à point nommé.

Mes Chers Compatriotes,

En me faisant promesse du renouvellement de votre confiance, vous m'avez demandé de façon pressante d'apporter des réponses appropriées à quelques urgences du moment. Je vous en ai donné acte sur les préoccupations que vous-mêmes avez mises en évidence, notamment :

-la création de plus d'emplois au profit des

jeunes;

-l'accès de tous aux soins de santé ;

-le recalibrage et la modernisation du système éducatif ;

-l'amélioration de la desserte des villes et des campagnes en eau potable et en électricité ;

-la préservation de l'environnement ;

-l'amélioration du cadre de vie dans nos villes ;

-le renforcement de la diplomatie économique, l'affirmation de notre indépendance et de notre souveraineté ;

-la préservation de la paix, de l'unité nationale, de la sécurité et de la stabilité.

Mon action durant les cinq (5) prochaines années y sera consacrée. Le Gouvernement à venir sera mis à contribution aux fins de donner suite à toutes ces attentes.

La paix, l'unité, la sécurité et l'intégrité du Congo sont pour nous des valeurs sublimes, des valeurs sacrées. Mon devoir tout aussi sacré est de les préserver et les défendre sans défaillance.

Personne ne peut se complaire à les remettre en cause sans rencontrer l'autorité et la fêrule inflexibles de l'Etat.

La République est une et indivisible. Les départements en sont les maillons intangibles et inviolables. Personne ne peut s'autoriser à en détacher ou à en affaiblir un seul sans s'exposer à la rigueur de la loi.

Il en est ainsi de la nation congolaise comme des autres nations du monde.

Mes Chers Compatriotes,

Le temps des joutes électorales est désormais derrière nous. L'élection a eu lieu. Une nouvelle ère commence. Elle doit être une ère de paix et de concorde.

Aujourd'hui, nous ne célébrons pas la victoire d'un heureux élu sur d'autres, encore moins le triomphe d'un parti politique sur d'autres. Nous célébrons la victoire de la démocratie. La victoire du Congo.

Je suis le Président de tous les Congolais !

À ce titre, je vous invite à assembler nos mains, à mutualiser nos énergies afin qu'ensemble, dans la tolérance et l'unité, nous nous engageons, résolument, dans la marche déterminée vers le développement de notre chère nation.

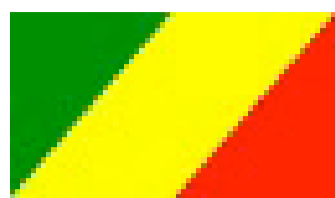
Donnons à la République nouvelle ce qu'elle est en droit d'attendre de nous.

Faisons don de la somme de nos énergies et de nos intelligences à la nation immortelle, afin que soit porté haut le flambeau de l'unité dans le travail et pour le progrès.

Vive la République !

Vive le Congo !

Je vous remercie.



REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
 (PEEDU)
 Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 BP 2099 - Brazzaville
 Tél: [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS DE PUBLICATION DE L'ADDENDUM N° 01

RELATIF AU DAOI-T001/PEEDU/2015 POUR LA FOURNITURE ET LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 FEEDERS SOUTERRAINS 20 KV MOYENNE TENSION A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son financement additionnel, le PEEDU avait lancé l'appel d'offres international 001-T001/PEEDU/2015, relatif à la fourniture et la réalisation des travaux de construction de seize (16) feeders souterrains 20 KV MT à Brazzaville et Pointe-Noire.

Après la visite guidée des sites avec les acquéreurs dudit DAOI, ensuite la revue avec la Banque mondiale et enfin les demandes d'éclaircissements reçues de certains acquéreurs du DAOI, un addendum a été élaboré pour donner une meilleure visibilité audit dossier.

Cet addendum qui a fait l'objet de la non objection de la Banque mondiale en date du 07 avril 2016, prend en compte notamment de :

- a) la modification du linéaire des feeders à Brazzaville et Pointe-Noire ;
- b) le matériel et les équipements des postes sources et des postes d'injonction ;
- c) les plus values sur la pose de canalisations électriques pour chaque feeder ;
- d) les travaux complémentaires au niveau des postes sources Mongo Kamba 1 et Tsiélampo ;
- e) la prise en compte des pièces de rechange ;
- f) la possibilité accordée à l'entrepreneur de souscrire des contrats de sous-traitance avec l'approbation de l'Administrateur du projet ;
- g) la nécessité pour le cas spécifique du poste d'A.Netto, de procéder à la construction et l'équipement d'un nouveau poste au même moment que les travaux de pose du feeder pour éviter d'effectuer des travaux en deux phases.

En raison du délai minimum requis pour que les entreprises obtiennent des clarifications, la nouvelle date de dépôt des soumissions est fixée au mercredi 11 mai 2016 à 12 heures précises (heure de Brazzaville) ; et l'ouverture des soumissions le même jour à 12 heures 30.

Les acquéreurs dudit DAOI sont invités à retirer la version signée de l'addendum au siège du PEEDU sis à Brazzaville au 2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale Ex-siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics, (Boulevard SASSOU NGUESSO, Rond-point de la grande poste), BP 2099 Brazzaville/CONGO - Tél: [00242] 05 556 87 87 Email: pedu_congo@yahoo.fr, tous les jours ouvrables de 09 heures 30 à 15 heures.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2016
 Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public Brazzavillois qu'une clinique Vétérinaire dénommée (Espace Veto) vient de voir le jour. Elle est située au N° 157 de la rue Nkô au plateau de 15 ans, en face de la paroisse Jésus Ressuscité.

Vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :
 06 477 65 65 / 06 486 38 38 / 05 556 52 00 / 01 282 20 20

Notre credo : Garantir la santé humaine par la santé animale.

NIARI

Le gouvernement signe deux conventions d'exploitation forestière avec Asia-Congo et Taman industries

Deux conventions d'aménagement et de transformation pour la mise en valeur des unités forestières d'exploitation de Kola dans la sous-préfecture de Banda, des plantations domaniales d'eucalyptus de pin et de limba situées dans le périmètre de reboisement de Malolo dans la sous-préfecture de Louvakou, département du Niari et les périmètres de reboisement du PK 45 à Ignié dans le département du Pool ont été signés le 14 avril à Dolisie.



Échange des parapheurs

Le document a été paraphé par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo alors que Chieng King Sui et Kong Ing Tee ont respectivement signé pour Asia-Congo industries et Taman industries limited.

Les données techniques des conventions présentées par le directeur général de l'économie forestière, Jacques Ossissou, indiquent que sur le permis kola, la superficie attribuée à Taman est de 91.146 hectares dont 30.667hectares de superficie utile. L'ensemble des investissements prévisionnels se chiffrent à 1.994.971.000 FCFA sur une période de 5 ans. Les prévisions de production portent sur un volume fût de 30.000m³/an. Les prévisions de production en industrie de bois sont estimées à 8032m³ pour les sciages verts et 4819m³ pour les

sciages séchés, une partie de la production issue de ces forêts sera transformée au complexe industriel de Hinda composé de 8 unités notamment de sciage, déroulage, contreplaqués, tranchage, parqueterie et moulurage. 98 emplois sont prévus d'ici à l'an 2020 pour résorber le chômage dans les zones d'activités du projet.

Dans le cahier de charges, la société Taman est tenue d'assurer en permanence à partir de 2016 l'entretien des tronçons routiers Pont du Niari- Vounda- Tsembo- Kola - Kouadeka et Tsembo -MBiribi. Elle livrera également 2500 litres de gasoil repartis entre la préfecture, le Conseil départemental et la sous-préfecture de Banda. Elle fournira en outre des produits pharmaceutiques à la préfecture du Niari à hauteur de 10 millions de FCFA tous les cinq ans soit 2 millions par année ainsi que 750

tables -bancs à la préfecture du Niari à hauteur de 18.750.000 FCFA pendant deux ans.

Le directeur général de l'économie forestière a ensuite précisé que dans la stratégie de gestion des forêts et les objectifs visés par le gouvernement, la société Taman industries s'engage à élaborer un plan d'aménagement à partir de la première année sur la base d'un protocole d'accord qui sera signé avec la direction générale de l'économie forestière ; restructurer le complexe de transformation industrielle de bois de Hinda en vue d'assurer la diversification de la production de bois à transformer ; mettre en place une unité de surveillance et de lutte anti braconnage et contribuer à assurer son fonctionnement pour protéger la faune sauvage dans les zones attribuées. La société appuiera enfin les populations au

développement des activités agropastorales autour de sa base vie. S'agissant du permis de coupe de bois à Malolo dans la sous-préfecture de Louvakou (Niari) et au PK 45 à Ignié (Pool) attribué à la société Asia Congo Industries, Jacques Ossissou a précisé qu'à Malolo la superficie est de 417,91 hectares pour un effectif de 176.876 pieds, un volume de 655.082,799m³ tandis qu'au PK45, elle est de 496,343 ha pour un effectif de 275.164 pieds, un volume de 641.423,082m³. La société Asia Congo devra se doter d'une usine adaptée à la transformation de ce bois et créer environ 200 emplois pour la mise en valeur de ces plantations qui devront être reboisées.

Les cahiers de charges prévoient pour le département du Niari, la livraison de 2000 litres de gasoil repartis entre la préfecture,

le Conseil départemental et la sous-préfecture de Louvakou. La société fournira des produits pharmaceutiques à hauteur de 7.500.000CFA pendant 5 ans soit 1.500.000 chaque année et procédera à la réhabilitation de l'école primaire de Malolo 2, la construction d'un Centre de santé intégré à Malolo 2 et d'un hangar devant abriter le marché dans la même localité.

La société Asia livrera aussi 2000 litres de gasoil au département du Pool repartis entre la préfecture, le Conseil départemental et la sous-préfecture d'Igné. Elle livrera les produits pharmaceutiques de 7.500.000 FCFA.

Au terme de l'échange des parapheurs, le ministre Henri Djombo a félicité les sociétés Taman et Asia -Congo pour avoir présenté « la meilleure offre technique à la suite des appels d'offres lancés dans le cadre de la mise en valeur de l'UFE Kola, des plantations de Malolo et du PK45 ». Il a indiqué que « L'UFE Kola dont est attributaire la société Taman Industries vient en complément des concessions déjà attribuées à Taman Industries notamment l'UFE de Mpoukou-Ogooué d'une superficie de 391.524 ha avec une série de productions de 251.016 ha et banda Nord qui couvre 102.000 hectares dont 31.586 de superficie utile ».

Source : ACI

BIENAIMÉ OBAM'ONDON

« Les jeunes doivent être les gendarmes de la République »

Vingt-quatre heures avant la prestation de serment du président Denis Sassou N'Guesso, le président de Génération Z, Bienaimé Obam'Ondon a invité les jeunes à faire montre de responsabilité dans la Ve République.

té. Nous avons le droit, le devoir et l'obligation de réussir ce quinquennat. Il n'y a pas une jeunesse de la majorité ou de l'opposition. Nous devons donner l'exemple en étant acteurs du développement. Les jeunes doivent créer des emplois et non être des demandeurs d'emploi. Ainsi, ils apporteront leur pierre



Photo de famille des jeunes de GZ

Le 15 avril à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, le président de cette organisation politique a appelé la jeunesse congolaise dans sa diversité à œuvrer pour le développement du pays ; et à se faire gendarmes de la République. Toutefois, Bienaimé Obam'Ondon se dit confiant en la mise en œuvre de la gouvernance intergénérationnelle, prôner par le président élu.

« Les jeunes doivent être les gendarmes de la République. La jeunesse aura sa place dans les instances de prise de décision. Il faut se mettre au travail sans plus attendre, car le temps nous est comp-

à l'édifice », a-t-il déclaré. Pour cet acteur politique, l'heure n'est plus à l'intrigue ni à la distraction, mais à la marche vers le développement. « Le projet de société de notre candidat était la marche vers le développement. Que chaque jeune cesse d'attendre ce que l'Etat doit faire pour lui, mais plutôt penser à sa contribution en faveur du développement du Congo. C'est sûr qu'il y aura la gouvernance intergénérationnelle. C'est dire qu'il nous faut être responsables afin de ne pas trahir le candidat qui nous a fait confiance », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE

Le conseiller Levy Hollembet formule des propositions pour la paix

L'exposé du conseiller Levy Hollembet, membre du Conseil national de la jeunesse (CNJ) du Congo a reçu, le 15 avril à Brazzaville, une salve d'acclamations suite aux propositions faites lors de la séance de travail qui a réuni les mouvements associatifs de la jeunesse de l'opposition et de la majorité présidentielle.

Dans une démarche très percutante, le conseiller Levy Hollembet a proposé à l'Etat l'appui financier aux initiatives du vivre ensemble organisées par les associations de jeunesse et l'adhésion des jeunes aux partis politiques par conviction d'idéologie politique ainsi que l'encouragement pérenne de la culture de paix.

« La loi congolaise interdit l'incitation à la haine ethnique et le recours à la violence. Mais elle encourage toutes les initiatives de consolidation de paix. Pour lui, les jeunes se divisent parce qu'ils se rangent par suivisme derrière les leaders politiques. Ils ne comprennent pas parfois le fondement de leurs idéologies », a-t-il déclaré.

En louant l'engagement des



Le Conseiller, Levy Hollembet/ crédit photo (adiac)

jeunes à cette rencontre qui visait à propulser le dialogue entre jeune, le conseiller Levy Hollembet a réitéré que la culture de paix et le civisme devraient être enseignés dans toutes les infrastructures du système éducatif et même dans les cercles familiaux.

Très enthousiasmé devant plusieurs dizaines de représentants d'associations juvéniles, il a insisté sur l'importance cruciale de la paix en rappelant

que : « L'heure est à la maturité car tous nous savons qu'il y a des immatures qui sont manipulables. Nous, jeunes, soyons courageux pour réprimer le langage des politiciens véreux. Nombreux jeunes sont des désœuvrés. Sans la paix, les investisseurs étrangers ne peuvent pas venir s'installer dans notre pays afin de donner l'emploi aux jeunes », a-t-il souligné. Selon lui, les acquis d'une paix et d'une démocratie pourraient être à nouveau raffermis aux moyens de la multiplication des rencontres pérennes des mouvements et des associations juvéniles.

Rappelons qu'au Congo, la Constitution fait une part belle aux jeunes, en créant un conseil consultatif de la jeunesse. Très ultérieurement cette couche sociale espère que les représentants des associations et des mouvements de jeunesse y compris des indépendants jeunes vont se distinguer pour occuper des places de choix au sein de cette institution politique reconnue sur la scène politique nationale.

Fortuné Ibara

REVENDEICATIONS SOCIALES

Anatole Collinet Makosso rassure les enseignants sur la prise en compte de leurs doléances

Dans une déclaration rendue publique le 1er avril et passée un peu inaperçue, la plateforme des syndicats du secteur de l'éducation nationale avait accordé un délai de deux semaines au gouvernement pour la prise en compte de leur cahier de charges contenant plusieurs revendications

Commencée le 1^{er} octobre 2015 sur les chapeaux de roue, l'année scolaire 2015-2016 semble ne pas se dérober à la vague de revendications qui ont souvent perturbé

le recrutement du personnel enseignant, campagne 2011, 2013, 2014 et 2015 ; déplore l'insuffisance des quotas de recrutements à la Fonction publique

considéré dans certains milieux comme un préavis de grève, le ministre en charge des questions de l'Enseignement secondaire, primaire et de l'alphabétisation a



Une vue des syndicats ; crédit photo Adiac

la période scolaire. En effet, à quelques deux mois de la fin de l'année, les syndicats sont revenus à la charge en revendiquant, entre autres, le statut particulier des personnels de l'éducation, un point qui a conduit en 2013 à la grève ayant paralysé l'école congolaise pendant près de trois mois.

Outre cette revendication principale, ils réclament également

ainsi que le non-respect du calendrier de paiement des rappels de solde d'activités. A cela s'ajoutent la léthargie dans le traitement des dossiers d'harmonisation des textes d'intégration ; le non-paiement des émoluments de vacation depuis 2006 et le non-versement des fonds de gratuité des frais de scolarité destinés aux établissements scolaires.

Pour désamorcer ce qui était

fait le 15 avril, un bilan à mi-parcours du niveau d'avancement de ces dossiers au niveau du gouvernement. S'agissant par exemple du statut particulier des personnels de l'éducation, Anatole Collinet Makosso a annoncé que le dossier transmis depuis le 6 avril au secrétariat général du gouvernement sera bientôt examiné en conseil des ministres. Certains points comme le recrutement

des enseignants, les quotas de recrutement, le rappel de solde d'activités et le paiement des émoluments de vacation seraient également avancés, à en croire le ministre. Quant aux fonds de gratuité des frais de scolarité destinés aux établissements scolaires, il a rappelé que ce chapitre, qui avait été inscrit dans le budget du ministère de l'Enseignement depuis 2009, a été retiré depuis janvier 2015 et est directement géré par le ministère en charge des Finances. « *Le budget 2016 n'est pas encore exécutoire, d'où toutes ces difficultés. Mais nous sommes actuellement en phase avec le ministère des Finances et nous espérons que tout sera mis en œuvre pour que vous ayez cette somme avant la fin de l'année* », a-t-il indiqué.

La prochaine rencontre dans une semaine

Les partenaires sociaux se disent, quant à eux, optimistes pour l'aboutissement de leurs revendications. Co-président de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE), Serge-Roland Nkalath est revenu sur les points abordés au cours de cette rencontre. « *Le statut particulier se fait attendre jusqu'aujourd'hui. Le ministre nous a fait état du niveau d'avancement de ce dossier qui, à ce jour, est transmis au secrétariat général du gouvernement qui est la porte d'entrée du conseil des ministres.*

Donc, nous attendons probablement un conseil des ministres qui va examiner et peut-être adopter notre statut particulier », espère-t-il, excluant tout mouvement de grève à l'heure actuelle.

Il s'est également plaint du fait que l'allocation relative à la gratuité scolaire, jadis versée à la rentrée scolaire ou dès le mois de janvier comme l'an dernier ne soit pas jusqu'à ce jour rendue disponible. A la demande des syndicats, un autre rendez-vous est pris pour le vendredi 22 avril, le temps de permettre au ministre de rencontrer son homologue des Finances pour plus de précision. Anatole Collinet Makosso qui a créé depuis son arrivée à la tête de ce ministère, un cadre de concertation avec ses partenaires, s'est montré rassurant. « *La rencontre de la semaine prochaine sera une occasion pour venir écouter le niveau d'exécution de la nouvelle approche que nous avons proposée aux collègues membres du gouvernement. C'est un dialogue régulier, il se fait normalement, sauf que lorsqu'on arrive à la fin de l'année, les enseignants sont un peu sceptiques, ils se demandent si ces questions vont être résolues avant d'aller en vacances, mais nous les rassurons que toutes les questions trouveront leur solution, bien entendu avant même que nous n'allions en vacances* », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

HYDROCARBURES

Les prix des bruts fixés à 30,5 dollars le baril en moyenne, au premier trimestre

Le gouvernement congolais, de concert avec les sociétés pétrolières, a fixé les prix des hydrocarbures produits au Congo, au titre du premier trimestre de l'année 2016. Ces prix établis, dont la moyenne générale est de 30,5 dollars le baril, concernent quatre produits : le Djémo Mélange, le Nkossa Blend, le Nkossa Butane et le Nkossa Propane.

Cette réunion technique de fixation des prix des bruts, organisée du 14 au 15 avril, par la Société Chevron, a été placée sous son patronage par le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya. Elle a réuni les représentants des sociétés pétrolières en activité au Congo et les responsables de quelques ministères ainsi que ceux de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). A l'issue des travaux, ces spécialistes pétroliers ont arrêté, au titre du premier trimestre de l'année 2016, quelques prix du brut congolais. Ces prix, varient d'un produit à l'autre selon les quatre catégories de produits. Il s'agit en effet, de Djémo Mélange, vendu à 29 dollars le baril ; Nkossa Blend 33,5 dollars le baril ; Nkossa Butane, arrêté à 29,5 dollars le baril ainsi que le Nkossa Propane qui, lui, est établi à 16 dollars le baril. La moyenne trimestrielle des prix des hydrocarbures fixés à cette occasion, est de 30,5 dollars le baril, pour un différentiel de -3,5 dollars le baril. Les moyennes des différentiels des prix des bruts, quant à elles, sont établies en tenant compte de leurs catégories. Djémo Mélange est fixé à -4,6 par rapport au Brent daté ; Nkossa Brent est établi à -0,5 par rapport au Brent daté. Nkossa Butane se situe à 5, 9, en comparaison avec le Butane North West Europe, suivi de Nkossa Propane

stabilisé à -4,7, par rapport au propane Mont Belvieux. « *Les prix que nous avons fixés, reflètent les ventes des différentes sociétés en activité au Congo. Lorsqu'une société enlève sa cargaison, elle la vend à son prix. A la réunion de fixation des prix, nous évaluons l'ensemble des prix pratiqués par chaque société, afin d'établir le prix réel par catégorie de produits* », a précisé le directeur général des hydrocarbures, Serge Marie Aimé Ndéko.

Au plan international, d'après les données publiées par le comité des prix, au titre du premier trimestre 2016, plusieurs facteurs ont causé un impact significatif sur les prix des hydrocarbures. Il s'agit, entre autres, des données économiques faibles en Chine ; de l'importance des stocks de pétrole en Amérique ; la réduction du taux de croissance mondial mais aussi l'annonce de la levée des sanctions sur le nucléaire iranien. Le comité de fixation des prix a affirmé, par ailleurs, que pour le neuvième trimestre consécutif, l'approvisionnement mondial en pétrole est supérieur à la demande. Au premier trimestre 2016, par exemple, précise ce comité, l'offre a dépassé la demande de 1,9 barils par jour. Cependant, elle a ralenti de 0,7 baril par jour, au trimestre précédent à cause de la forte baisse des approvisionnements hors OPEP. Aussi, la production de pétrole de l'OPEP, au premier trimestre 2016, a augmenté de 0,3 barils par jour, pour atteindre 32,7 barils par jour, soit une augmentation substantielle de 1,5 barils par jour, par rapport à l'année précédente. Il faut rappeler qu'actuellement le baril de pétrole se situe entre 40 et 43.

Firmin Oyé

SITUATION DANS LE POOL

Des cadres appellent à l'arrêt des opérations militaires

Dans une déclaration rendue publique le 15 Avril à Brazzaville et lue par le président de La conscience libre (LCL), Wilfried Diabelo Kivouyou, des cadres ressortissants du département du Pool ont appelé les autorités congolaises en général et le chef de l'Etat en particulier à oeuvrer dans l'arrêt immédiat de toute forme de violence observée ici et là et particulièrement dans le Pool. « *Tous les compatriotes soucieux de l'équilibre social et attachés aux idéaux de concorde et d'unité, tous ceux qui sont engagés dans la réalisation d'objectifs majeurs en rapport avec le développement économique et social de notre pays, et prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent, aspirent à la paix* », souligne ladite déclaration.

Les signataires en appellent à la retenue des acteurs impliqués dans divers processus politiques susceptibles de porter les germes de la violence, encouragent les pouvoirs publics à user de toutes les voies de sagesse et de droit pour créer les conditions d'un dialogue inclusif, constructif et franc entre les filles et fils du pays dans la résolution des problèmes qui les concernent, déclarent leur disponibilité au service de l'intérêt général. « *Le Congo est un patrimoine commun. Nul ne peut se prévaloir du droit de le détruire pour des considérations égoïstes et partisans* », peut-on lire dans la déclaration dont une trentaine de cadres en sont auteurs, parmi lesquels Claude Ernest Ndala, Jean Martin Mbemba, Joe Washington Ebina, Jean Paul Matsima etc.,

Jean Jacques Koubemba

POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Les différents entretiens avec les candidats se sont achevés

Chaque candidat avait deux heures, au cours desquelles, il devait faire une présentation orale de sa candidature et de la manière dont il compte faire face aux défis auxquels l'ONU est confrontée, et ensuite, répondre à une série de questions posées par les Etats membres et la société civile.

Débutés le 12 avril, les entretiens entre l'Assemblée générale de l'ONU et chaque candidat au poste de Secrétaire général ont pris fin le 14 avril dernier.

C'est pour la première fois que ce genre de dialogues publics informels a eu lieu dans le processus de sélection du Secrétaire général. Ce processus doit aboutir à la recommandation d'un candidat par le Conseil de sécurité de l'ONU. Jusqu'à présent, les huit précédents secrétaires généraux que l'ONU a eus en 70 ans d'existence ont tous été sélectionnés par les 15 membres, dans le cadre d'un

processus relativement fermé.

Les initiateurs espèrent que cet exercice de transparence dans la sélection du prochain secrétaire général influera sur la recommandation faite par le Conseil. Ban Ki-moon, dont le mandat expire le 31 décembre 2016, ne briguera pas de troisième mandat au poste de secrétaire général des Nations unies. Pour l'instant, 9 candidats sont officiellement en lice pour lui succéder, le 1er janvier 2017.

Mardi et mercredi, six candidats sont passés devant l'Assemblée générale : Igor Luksic, le Vice-Premier ministre et ministre des Af-

aires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro ; Irina Bokova, l'actuelle directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Antonio Guterres, qui était récemment encore Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés ; Danilo Türk, ancien Président de Slovénie ; Vesna Pusic, ancienne ministre des Affaires étrangères et des affaires européennes et ancienne Première Vice-Premier ministre de Croatie ; et Natalia Gherman, ancienne Vice-Premier ministre et ancienne ministre des Affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldavie.

Jeudi, trois autres candidats ont passé leurs entretiens d'em-

bauche devant l'Assemblée générale. Il s'agit, par ordre d'apparition de : Vuk Jeremic, qui fut président de la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations unies et a été Ministre des Affaires étrangères de Serbie ; Helen Clark, ancienne Premier ministre de Nouvelle-Zélande et actuelle administratrice du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ; et Srgjan Kerim, ancien ministre des Affaires étrangères de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et président de la 62^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le bal des prétendants a commencé depuis que l'actuel secrétaire général, Ban-Ki-moon a annoncé son intention de ne pas

briguer un troisième mandat, les candidatures se multiplient. Et les entretiens d'embauche pour le remplacer ont débuté devant l'Assemblée générale. Pour l'instant, 9 candidats sont officiellement en lice. Date de prise de fonctions : 1^{er} janvier 2017.

Cette fois-ci, l'Assemblée a imposé un processus un peu plus transparent, comme pour un cadre supérieur avec lettre de candidature, CV, profession de foi et enfin grand oral. A partir de juillet prochain, les membres du Conseil de sécurité se réuniront pour une série de votes à bulletins secrets, avant de soumettre un nom à l'Assemblée qui devrait entériner leur choix en septembre.

Yvette Reine Nzaba

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Ouagadougou accueillera un salon international

Sur le thème : « Sécurisation des accès et de l'utilisation d'Internet en entreprise », se tiendra du 31 mai au 4 juin prochains, la première édition du Salon international de la sécurité des technologies de l'information et des communications (SISTIC).

Selon les organisateurs, ce salon va réunir informaticiens, décideurs politiques et chefs d'entreprises, autour de cette problématique de manière à chercher des réponses appropriées sur les nombreux problèmes qui se posent dans ce secteur. « Je vous assure que les questions de piratage, de vols d'identités, de vols de données privées et bancaires existent bien et même chez nous au Burkina Faso », a noté Alain Noël Kaboré, promoteur de l'événement, justifiant la thématique. « L'Internet n'a plus de territoire. On peut se faire attaquer à partir de son pays ou d'ailleurs », a-t-il ajouté, soulignant qu'il était temps pour que chaque nation apprenne davantage à se sécuriser.

Pour ce qui est de son pays le Burkina Faso, Noël Kaboré a indiqué que « chaque jour, les entreprises burkinabè sont exposées à cette menace mondiale ». Il a souhaité que la population soit sensibilisée sur ce sujet. « Nous accueillerons des grands noms de constructeurs en matière de sécurité qui sont, entre autres, Cisco, Fortinet, Kaspersky et Sophos. Ils auront tous des représentants qui exposeront des équipements et solutions de sécurité dans l'espace d'exposition. Des rencontres B2B seront organisées pour tous ceux qui souhaiteront parler de leurs projets futurs afin d'avoir de meilleurs conseils », a conclu le promoteur.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Deux personnes mortes dans une dispute entre ex-Séléka et un groupe de jeunes

Deux morts, c'est le bilan d'un accrochage survenu hier vendredi 15 avril 2016, entre des combattants de l'ex-Séléka et un groupe de jeunes de Kaga Bandoro. Cet incident s'est produit, selon le sous-préfet de la localité, Paul Fradgal au marché à bétail situé à quelques kilomètres de la ville.

Selon Paul Fradgal, les éléments Séléka voulaient intégrer le groupe des transporteurs de bœufs afin de profiter de l'argent que ces jeunes gagnent dans leurs activités. C'est de là qu'est partie la dispute « ces jeunes exercent leurs activités de transport des bœufs dans les véhicules à destination de la capitale. Certains éléments de la coalition Séléka ont voulu intégrer le groupe mais le groupe de jeunes a refusé. C'est ce qui a créé un soulèvement des ex-Séléka qui ont tué deux jeunes », a expliqué le sous-préfet.

Le sous-préfet a confié être en train de mener des démarches pour atténuer la tension dans cette partie de la ville.

Alkhatime, le leader de la fraction Séléka de Kaga-Bandoro se trouve en ce moment à Bangui pour des négociations avec le nouveau gouvernement sur le DDR.

Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

TERRORISME

De possibles attaques au Ghana et au Togo, selon Accra

L'Agence de sécurité ghanéenne a indiqué qu'après les récentes attaques terroristes de grande envergure au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo font dorénavant partie de prochaines cibles d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Une information qui se base sur les aveux d'un présumé terroriste interrogé en Côte d'Ivoire.

Dans une note adressée au département en charge de l'immigration du Ghana, le secrétariat du Conseil de sécurité nationale a confirmé que la menace d'une attaque terroriste dans les deux pays est « réelle ». L'information a été révélée par plusieurs médias du pays après que la note secrète du service de renseignements ait fait l'objet d'une fuite.

Malgré cela, l'agence a appelé à « une surveillance accrue des frontières, de même qu'au profilage complet des personnes venant notamment du Mali, du Niger et de la Libye ». Le président ghanéen, John Mahama a, en ce qui le concerne, tenu à rassurer les Ghanéens en ces termes : « Nous avons formé nos propres forces spéciales. Nous nous préparons à une telle éventualité, mais nous avons besoin de la vigilance du public ».

Outre ces deux pays, d'autres comme le Sénégal ou la Mauritanie figurent aussi parmi les prochaines cibles des terroristes. C'est pour avoir réalisé cette menace que le président sénégalais, Macky Sall avait annoncé dans un discours prononcé le 4 avril à l'occasion du 56^e anniversaire de l'indépendance de son pays, sa décision de renforcer la sécurité à travers le Sénégal. « J'ai décidé de renforcer les moyens humains et matériels de toutes nos forces et de défense et de sécurité pour nous adapter aux nouveaux défis », avait-il indiqué, ajoutant que l'Etat veille toujours à la sécurité des personnes et des biens. « Ces défis nous interpellent tous, dans un contexte mondial et sous-régio-

nal marqué par la multiplication des menaces. Nous vivons, en effet, une situation inédite, qui appelle de chacun de nous un comportement citoyen et une vigilance plus accrue », avait-il souligné.

La décision du président Macky Sall est saluée par le peuple et les responsables militaires qui ont appelé à faire face aux menaces terroristes d'où qu'elles viennent, malgré le fait que le chef de l'Etat

l'Ouest : le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire.

Des menaces d'attaques terroristes signalées çà et là à travers le continent africain devront pousser les Etats d'Afrique à s'organiser pour parer à d'éventuels attentats, à l'instar de ce que la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CENSAD) a fait pour défier les terroristes. Les ministres de la Défense ou représentants de 27 pays de cet espace communautaire ont convenu récemment de renforcer leur coopération en matière de lutte antiterroriste, lors d'une réunion à Charm Al-Cheikh, dans la péninsule égyptienne du Sinaï.

« J'ai décidé de renforcer les moyens humains et matériels de toutes nos forces et de défense et de sécurité pour nous adapter aux nouveaux défis »

sénégalais n'a pas jusqu'à ce jour évoqué les nouveaux moyens dont seront dotées les forces de sécurité de son pays pour contrer la menace djihadiste.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le gouvernement sénégalais a octroyé des ressources-records aux manœuvres militaires conjointes de Flintlock international avec les Etats-Unis en février dernier. Le pays est l'un des cinq pays de la région, avec le Ghana, la Guinée, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire où les militaires américains ne sont pas autorisés à voyager, sauf pour des missions officielles, en raison du risque terroriste.

Ancienne colonie française, le Sénégal a, jusqu'à présent, échappé aux attaques perpétrées par des groupes liés à Al-Qaïda et qui ont fait des dizaines de morts dans d'autres pays d'Afrique de

A cette occasion, les pays concernés se sont mis d'accord pour « un renforcement de la coopération dans la lutte antiterroriste ». Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de travailler sur l'assèchement des sources de financement des organisations terroristes à travers la mise en place de mécanismes de coopération et de coordination pour lutter contre la criminalité transfrontalière, en particulier le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains et le blanchiment d'argent. Comme certains Etats d'autres régions d'Afrique, plusieurs membres de la CEN-SAD sont confrontés aux violences des djihadistes qui ont tué des milliers de personnes dans des attaques dans la région et pris même le contrôle de secteurs dans certains de ces pays, comme en Libye.

N.N'G.



LITTÉRATURE

« Franklin, L'insoumis » de Marien Fauney Ngombé dans les librairies

Préfacé par Clément Ossinondé, avec postface de Pierre Ebouidit, « Franklin, L'insoumis » est un ouvrage collectif, d'après une idée de Marien Fauney Ngombé, édité chez La Doxa en 2016.

Après « Escales », un recueil de nouvelles édité aux éditions Elikia en 2012 ; « Le Bâtiment A », un recueil de nouvelles édité en 2014 chez TheBookEdition ; et « Sous mes paupières. Extérieur vies », un ouvrage collectif édité chez L'Harmattan en 2015 ; Marien Fauney Ngombé vient de publier courant cette année 2016 chez La Doxa, *Franklin, L'insoumis*.

C'est un ouvrage collectif qui regorge de textes de Ramsès Bongolo, Amzat Boukari, Dibakana Mankessi, Myril Nadia Eteno, Aurore Foukissa, Obambé Gakosso, Ndeye Fatou Kane, Patrick Kouoh, Glad Amod Lemra, Aset Malanda, Anthony Mouyoungui, Marien Fauney Ngombé, Grace Youlou Nkouelolo, Arian Samba.

Ces quatorze (14) auteurs originaires de divers pays d'Afrique (Congo, Gabon, Cameroun, Sénégal, ...) ont rendu un hommage mérité à l'artiste panafricain et engagé, Franklin Boukaka, chanteur originaire du Congo-Brazzaville, en s'inspirant de ses textes. De Luzolo



Marien Fauney Ngombé

à *Les immortels* en passant par *Le bûcheron*, le répertoire de Boukaka est revisité. L'histoire du continent est racontée à travers ces différents textes.

En effet, comme résumé dans ce livre, « *il fut exaucé en 1960 ! La liberté, l'autonomie, avaient poussé leur vagissement, la décolonisation, liesse, effusion, joie, excitation, éruption, torrent. Aucun mot, aucune expression n'étaient assez forts pour nommer l'état d'ivresse des pays qui accédaient au Saint-Graal. Le*

champ des possibles était infini. D'ailleurs ici des journalistes devenaient présidents, là-bas des caporaux ambitieux accédaient au siège suprême, plus loin des prêtres libidineux portaient l'écharpe présidentielle, encore plus loin des analphabètes à l'éthique estropiée devenaient rois, républicains et, à quelques encablures, des ingénieurs concupiscentes tenaient les rênes des nations naissantes. C'était la cartographie de la région à l'époque des espoirs éjaculateurs.

Mon grand-père raillait alors son comparse : "oui cher ami, neuf jours pour les colons et le dixième jour pour le bûcheron de Boya" » Né en République du Congo, Marien Fauney Ngombé, a quitté sa terre natale en 1993 pour la France suite aux événements douloureux qu'a connus son pays durant cette décennie, pour aller poursuivre ses études en France où il obtint un diplôme d'études comptables et financières. Depuis plus de dix ans

directeur administratif et financier dans des cabinets d'avocats d'affaires sur Paris, Marien Fauney Ngombé, à l'image de son père Jean Pierre Ngombé (ancien ministre congolais de la culture et des arts, et producteur de musique), s'est lancé dans le domaine de la littérature, avec à son actif, quelques publications dont le tout récent est « Franklin, L'insoumis », vendu à 15Euros, soit 10.000 FCFA.

Bruno Okokana

CHRONIQUE

L'Humour pour promouvoir la Paix et l'Unité

Qu'y a-t-il de commun entre le Gondwana, le Marrakech de Jamel Debouze, le parlement de Mahamane, Gohou et Digbeu, le festival Tuséo de Brazzaville et bien d'autres rencontres ? Naturellement le rire, pour rappeler aussi combien il est une thérapie d'envie pour enrayer un tant soit peu le spleen de nos sociétés dites modernes.

Si pendant trois jours, Abidjan se transforme le temps d'un festival, en une capitale du rire du Gondwana mais aussi en parlement du rire au Palais de la culture, sur le bord de la lagune Ebrié, avec les meilleurs humoristes du continent et d'ailleurs, qui se succèdent pour faire rire des réalités quotidiennes et de l'actualité internationale.

Jamel Debbouze, quant à lui, en créant le Marrakech du Rire, ambitionne de faire de son festival « un carrefour mondial de l'humour » pendant que le festival du rire de Brazzaville, Tuseo, continue de chercher ses marques en tentant le pari des « retrouvailles »

Le rire pour lutter contre la souffrance a particulièrement retenu notre attention et spécialement au Soudan du Sud, pour ce festival humoristique qui entend promouvoir la paix et l'unité à Juba.

En effet, pour cette première, des centaines de personnes s'y sont réunies le weekend dernier sous le thème du rire pour accueillir et soutenir le festival de la comédie stand-up, organisé avec la Mission des Nations unies au Soudan du Sud. Au programme, de l'humour et de la caricature pour soulager les nombreux traumatismes liés au conflit qui secoue le pays.

Les festivaliers ont marqué de leur présence ce premier festival humoristique du Soudan du Sud dans l'espoir sans doute de voir comment l'humour et la satire sociale pouvaient contribuer à faire oublier momentanément les atrocités d'une guerre civile qui a fait plus de 50.000 victimes et causé plus de 2 millions de déplacés.

Ainsi donc, devant des centaines d'invités, les principaux comédiens du pays ont caricaturé les étrangers vivant au Soudan du Sud, et souligné les problèmes socio-politiques.

Pour cette occasion, le « bâtiment de la paix » construit par les Nations unies est spécialement dédié aux événements culturels, pour permettre aux gens de rire et de se retrouver.

Il est vrai qu'après deux années de guerre civile au Soudan du Sud, il y a lieu de déplorer le triste bilan d'un conflit opposant l'ethnie Dinka du président Salva Kiir à celle des Nuer du rival Riek Machar, c'est sans doute aussi l'occasion de mettre un trait sur des souvenirs douloureux pour les nombreux Sud-soudanais.

Si le rire, se présente alors avec cette note d'espoir, et pour certains, devrait permettre d'oublier ce qui est arrivé, d'oublier les parents perdus, pour d'autres il s'est également confié la mission d'apporter du baume au cœur tant pour les Sud-soudanais qu'autres affligés, confrontés à des moments difficiles d'angoisses, qui posent les questions qui fâchent.

Ce festival humoristique, aura-t-il rempli ses missions ? Assurément, au vu de la réaction de nombreux Sud-soudanais qui reconnaissent sa dimension à promouvoir la paix et l'unité et qui sont impatients de se retrouver pour une prochaine occasion.

Ferréol Patrick GASSACKYS

CONTREFAÇONS = pannes = mauvaise qualité
= moins d'encre = PLUS COUTEURS



Toner contrefait

Toner HP authentique

Essayez nous.

BUROTOP IRIS , Certifié par HP.

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

OUVERTURE DE L'HYPERMARCHÉ GÉANT CASINO BRAZZAVILLE

Un véritable triomphe

Si on devait réellement utiliser un mot pour qualifier ce qu'a été, jeudi 14 Avril matin, la séance de vente inaugurale de l'hypermarché Géant Casino, assurément, le mot « triomphe » conviendrait.

Il s'agit en réalité d'un double triomphe : celui du promoteur et de toute son équipe, mais surtout celui du public qui a pris d'assaut l'hypermarché 5 mn avant l'ouverture officielle. Il aura fallu le faire attendre quelques minutes avant que la ruée ne s'observe à partir de 8h30 comme prévu. Ces centaines de femmes et d'hommes qui n'ont pas voulu se faire compter l'histoire ont rapidement afflué dans tous les rayons de l'hypermarché.

En quelques minutes, on notait déjà de longues files devant toutes les 15 caisses. Le personnel a dû faire preuve de beaucoup de dextérité et de sens d'organisation pour réapprovisionner au fur et à mesure les rayons. La bonne ambiance musicale qui prévalait et la présence des services de sûreté et de sécurité ont contribué bien évidemment au succès de cette séance inaugurale qui a vu en à peine 4h d'horloge plus de 6.000 personnes venir s'approvisionner à l'hypermarché Géant Casino qui a donc su combler l'attente des populations.

À chacun de profiter de ce nouveau départ.





50 ANS DES JEUX AFRICAINS

Une stèle commémorative sort de terre à Brazzaville

Le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, a dévoilé le monument érigé au stade Alphonse-Massamba-Débat en souvenir des 50 ans de l'olympisme africain, dont l'enceinte sportive de la ville capitale congolaise est le berceau. Le ministre des Sports et de l'Education physique, Léon Alfred Opimbat étant témoin...

À l'entrée officielle du stade Alphonse-Massamba-Débat, trône désormais une stèle. Sur un socle de béton de deux mètres pointent deux athlètes : masculin et féminin. Le premier habillé d'un maillot et short blancs représente un footballeur. C'est sous la couleur blanche en effet qu'évoluait « Congo Sport », le nom de l'équipe nationale du Congo d' alors. L'autre, une coureuse de fond. Sur le socle du monument sont plaqués les signes distinctifs des premiers Jeux africains qui ont eu lieu du 18 au 25 juillet 1965. « (...) Nous étions encore jeunes étudiants au campus quand nous étions venus, ici même, assisté à la cérémonie d'ouverture des premiers Jeux africains. (...) Avec cette stèle, nous écrivons l'histoire », a indiqué le ministre d'Etat, Florent Ntsiba, représentant le président de la République.

Par ailleurs, pour le ministre des Sports et de l'éducation physique, il était aussi question d'honorer les athlètes, de revisiter le point de départ de l'olympisme africain qui n'est que le stade Alphonse-Massamba-Débat, Stade Olympique à l'époque des premiers Jeux africains, il y a 51 ans. « (...) La commémoration joue sur nos mémoires mais les marques physiques nous aident souvent à fixer les repères. (...) Honorons la mémoire de tant d'athlètes réunis à Brazzaville, en juillet 1965, pour écrire les bribes devant constituer la page de l'olympisme africain dont 50 ans après, nous sommes heureux de célébrer », a déclaré Léon Alfred Opimbat. Celui-ci n'a pas manqué de rappeler que la stèle érigée est l'œuvre artistique de maître Mouanga.

Rominique Nerplat Makaya



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 34^e journée

Chris Malonga était titulaire lors de la victoire de Laval face à Evian (2-1). Remplacé à la 64^e, alors que le score était vierge. Il s'agissait de la première titularisation de Malonga depuis le 19 février et de la première victoire des Tangos depuis le 16 janvier... une éternité.

Kévin Koumbemba n'était pas retenu dans le groupe de Brest, battu à Sochaux (1-2). L'attaquant prêté par Lille n'a plus été aligné depuis le 19 février en raison d'un différend avec Alex Dupont, son entraîneur. Alors que se profile une fin de saison blanche pour l'ancien Amiénois, son bilan est de 3 buts en 18 matchs de Ligue 2.

Sans Charlevy Mabiala ni Hardy Binguila, Auxerre chute à Créteil (0-1). Rappelons qu'Hugo Konongo a quitté le club du Val-de-Marne. Fernand Mayembo n'était pas dans le groupe de Niort, tombeur du Red Star 2-0.

Nancy a battu le Havre (3-1) le samedi après-midi avec le seul Tobias Badila retenu dans le groupe. Brice Samba junior est encore à l'infirmerie (diplomatique ?), comme Christ-Emmanuel Mauouassa. Expulsé avec la réserve la semaine dernière, Yann Mabella a été suspendu 6 matchs. Sa saison est donc terminée.

Le Paris FC de Dylan Bahamboula sera reçu par Dijon ce lundi soir. Un duel entre le premier et le dernier.

En attendant ces deux rencontres, Nancy reste deuxième à deux points de Dijon. Auxerre et Brest sont 8^e et 9^e avec respectivement 48 et 45 points. Laval est 14^e avec 38 points, alors que le Paris FC ferme la marche avec 26 points.

National, 28^e journée

Ladislav Douniama est resté sur le banc lors du match nul de Strasbourg chez son dauphin, Marseille-Consolat (0-0).

Bevic Moussiti Oko est resté sur le banc lors du succès de Dunkerque à Boulogne-sur-Mer (2-1).

Sans Amine Linganzi, non retenu, Fréjus-Saint-Raphaël est tenu en échec par Sedan (1-1). Sans Juvrel Loumingou, Châteauroux fait match nul contre Belfort (1-1).

Au classement, Strasbourg reste en tête avec 4 points d'avance sur son adversaire du jour. Dunkerque est 6^e avec 11 points de moins, tandis que Châteauroux conserve une marge de 4 points sur la zone rouge. Pour Fréjus-Saint-Raphaël, 18^e et dernier avec 23 points, la messe est dite.

Camille Delourme

FRANCE

Franck Batsimba conçoit le label N.L.T.T. pour la pratique du sport pour tous.

N.L.T.T. (No Limit To Train) qui signifie aucune limite aux entraînements, est l'abréviation pratique d'un concept de vie conçu par le Congolais Franck Batsimba. Il permet, entre autres, d'évacuer le stress par la pratique du sport de façon saine et régulière. Il offre au public la possibilité de vivre une vie sans limitation d'un point de vue sportif. « Pratiquer une activité où l'on se sent bien pour évacuer le stress et être capable de canaliser toutes ses émotions afin d'atteindre ses objectifs : une vision plus optimiste de la vie dans sa globalité ».

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle est la structure de N.L.T.T. ?

Franck Batsimba (FB) : N.L.T.T. est un concept de marque déposée et protégée qui deviendra une entreprise dans un futur très proche. Nous y travaillons.

LDB : Pourquoi avoir choisi la pratique du sport ?

FB : Le 4 mars 2012, j'ai perdu ma mère. Je me suis retrouvé complètement déboussolé et le sport a été pour moi, à ce moment précis de ma vie, non seulement un véritable défouloir mais aussi un ascenseur qui m'a ramené à la surface alors que j'étais au plus bas. J'ai tiré de mes activités sportives quotidiennes un grand réconfort, une satisfaction que je n'avais plus ressentie depuis très longtemps. Par suite, fort de mon expérience personnelle, je me suis donné pour objectif



Franck Batsimba/Crédit photo : Presse NLTT

de faire connaître à tous le bénéfice que l'exercice régulier du sport m'avait apporté en plus de ses incontestables avantages qui ne sont plus à prouver : ainsi est né N.L.T.T. lifestyle.

LDB : Disposez-vous de structures pour la pratique de vos activités ?

FB : Oui. A Corbeil-Essonnes, en région parisienne, la salle de sport Mooving, les terrains de sport en extérieur, les parcs d'activités, ... Le concept en lui-même véhicule le fait qu'il faut aller de l'avant progressivement et sans se fixer de limite dans la pratique du sport. Autrement dit, n'importe quel endroit peut devenir un terrain de sport. On peut même détourner l'utilité première d'une pratique courante et lui attribuer

une seconde fonction, par exemple monter des marches pour muscler ses cuisses...

LDB : A qui est destiné le concept N.L.T.T. ?

FB : N.L.T.T. est un concept, un style de vie qui s'adresse à tout le monde sans quelque distinction que ce soit.

LDB : Comptez-vous étendre ce mode de vie à l'international ?

FB : Bien sûr et comme «charité bien ordonnée commence par soi-même», je veux commencer tout d'abord dans mon pays le Congo. Après seulement, une expansion internationale pourra être envisagée et je ne compte pas, pour y parvenir, m'imposer de limites.

Marie Alfred Ngoma

AVIS

Le lycée Saint Exupéry de Brazzaville recrute :

- des enseignants du 1^{er} degré en contrat local
- un professeur de français à temps partiel en contrat local

Les candidats sont priés d'adresser à l'établissement avant le 25 mai 2016

- un CV
 - une lettre de motivation
 - une copie des diplômes universitaires
- par courriel à M. le Proviseur :

proviseur@lycee-saintexbrazza.org ou

en déposant directement le dossier au secrétariat de l'établissement.

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

“ECAir 6% brut 2016-2021”

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut

par an, pendant 5 ans



MONTANT DE L'OPERATION 60.000.000.000 FCFA

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

QUOTITÉ MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Epargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN



LES DÉPÊCHES DU CONGO

ÉDITION INTERNATIONALE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

RETROUVEZ VOTRE
ÉDITION INTERNATIONALE

 Brazzaville
 Kinshasa

DISPONIBLES À PARIS

OÙ TROUVER VOTRE QUOTIDIEN ?

- Kiosque Place Clichy (face Quick) au 7, Place de Clichy 75017 Paris
- Kiosque Ménilmontant au 139, bd de Ménilmontant 75011 Paris
- Kiosque face au Fouquet's 99, av. des Champs Elysées 75008 Paris
- Kiosque Porte de Clignancourt au 77, bd d'Ornano 75018 Paris
- Kiosque au 27 avenue Hoche 75008 Paris
- Kiosque sortie métro Barbès Rochechouart 75010 Paris

Abonnez-vous par mail : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Jean Michel Mbono plaide pour une fin de saison exemplaire

Le président de la Fédération congolaise de football a salué la maturité des clubs, lesquels ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de la phase aller dont la dernière journée a débuté le week-end.

Jean Michel Mbono souhaite par la même occasion que la phase retour se dispute dans le même état d'esprit pour que le Congo ait à la fin de la saison, un champion digne de ce nom. Le président de la Fécofoot a aussi plaidé en faveur de la super coupe qui ne s'est plus disputée à cause des multiples arrêts des compétitions.

« Comme la phase aller est sur le point de finir, il faudrait aussi que la manche retour prenne fin pour que nous ayons effectivement un vrai champion et aussi après la coupe du Congo que nous ayons aussi un vrai vainqueur de cette coupe. Cela nous permettra de programmer la super coupe que l'on a pas joué depuis deux ans », a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « Il faudra bien se référer que cette fois-ci, la CAF ou la Fifa ne vont pas accepter des scénarios que nous avons fait pour trouver un cas après l'arrêt du championnat. Cette fois-ci, on ne va pas accepter. Le Congo risquerait de se retrouver avec un seul club engagé en compétition africaine : celui qui a gagné la coupe du Congo. Car on ne pourra plus inventer des champions. »

En ce qui concerne le championnat national Ligue 1 et 2,



Jean Michel Mbono et ses collaborateurs appréciant le confort des bus de la Fécofoot (photo Adiac)

Jean Michel Mbono a, par ailleurs, reconnu que la fédération éprouve toujours des difficultés relatives au manque de

soutien du principal sponsor : l'Etat. « A qui mieux mieux, la fédération organise cette compétition sans l'aide ou

l'assistance des pouvoirs publics et ceci depuis 2010. Et pourtant, il est de notoriété

pouvoirs publics d'organiser pour le compte de ceux-ci des compétitions nationales, bénéfici-

publique que, dans tous les pays, les fédérations nationales reçoivent mission des

cient en contrepartie des moyens subséquents », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

GUILLAUME ILLUNGA

« AC Léopards, un bon groupe qui manquait juste un bon discours »

Après la victoire face aux Diables noirs, Guillaume Illunga a révélé à la presse les clauses de son contrat qui le lie avec les Fauves du Niari. Gagner des titres au niveau national puis faire des prestations de qualité pendant la campagne africaine figurent parmi ses priorités

« Ma mission consiste à remettre une équipe compétitive capable de gagner des titres et capable aussi de pratiquer le beau football pour arriver à redorer le vrai niveau du football congolais. N'oubliez pas que le Congo est habitué à jouer les phases de poules au travers les Léopards. L'AC Léopards a joué les différentes phases de poules sans passer à un niveau supérieur. Il a été éliminé cette saison au tour préliminaire. C'est pour cette raison que nous sommes en train de remettre une équipe compétitive capable de gagner des trophées sur le plan national et envisager de



Guillaume Illunga pendant la conférence de presse d'après match (Photo Adiac)

relever la tête au niveau des compétitions continentales », a expliqué Guillaume Illunga.

Le nouvel entraîneur des Fauves du Niari a apprécié la qualité de l'effectif dont dispose l'AC Léopards de Dolisie. Selon lui, avec plus de rigueur dans le travail, ce groupe pourrait bien rebondir la saison prochaine pendant les compétitions africaines. « C'est un très bon groupe. C'est un groupe qui manquait juste un bon discours. Remettre chacun face à ses responsabilités en vue de croire à ses potentialités et élever le niveau de travail. Je crois que c'est tout ce que nous venons de faire après les deux semaines que nous avons passé à la tête de cette équipe. J'ai un très bon groupe qui méritait même d'aller plus loin pour quoi pas remporter la Ligue de champions avec beaucoup de rigueur dans le travail », a-t-il estimé.

J.G.E.

DIALOGUE INCLUSIF

Une lettre ouverte de Firmin Yangambi à Edem Kodjo

Dans sa démarche, ce prisonnier dit vouloir porter à la connaissance du facilitateur désigné pour ces pourparlers le cas des personnes en détention dans les prisons de la RDC dans des conditions de violations systématiques et délibérées des droits fondamentaux de la personne humaine.

Dans ce document daté du 12 avril et signé par le président de la Fondation Paix sur terre / RD Congo, Firmin Yangambi Libote, l'auteur rappelle à Edem Kodjo que sa mission en RDC, outre les questions liées à une crise politique annoncée et entretenue, comprend également la question de la protection et de la promotion des droits humains. « Aussi est-il de votre devoir envers le peuple congolais qui vous suit attentivement et la communauté internationale qui vous a fait confiance de faciliter la libération sans condition de tous ces êtres humains victimes d'une mécanique de gouvernance inadmissible pour un État moderne et une société civilisée. Il devrait s'agir d'un préalable à

tout dialogue en guise de bonne foi de la partie concernée », a-t-il souligné.

Pour Firmin Yangambi, en effet, il est inacceptable que le dialogue qu'Edem Kodjo a la responsabilité de faciliter « ne règle pas la question des prisonniers politiques et autres détenus déshumanisés pendant plus ou moins deux décennies ». « Au fait, un dialogue inclusif, excluant malicieusement des acteurs politiques et des activistes des mouvements citoyens emprisonnés pour des motifs politiques ne serait-il pas à la fois une arnaque et une imposture? », a-t-il demandé.

Écrire l'histoire de la RDC

Le président de la Fondation Paix sur terre / RD Congo a, par conséquent, exhorté le facilitateur nommé par l'Union africaine, « à contribuer à écrire l'histoire de la paix, de la cohésion et de la justice pour un Congo qui en a grandement besoin aujourd'hui ». « Le rendez-vous de l'histoire est inévitable. Mieux vaut le prendre du côté de la vérité et de la justice »,



Firmin Yangambi

a insisté Firmin Yangambi.

Dans ce plaidoyer, Firmin Yangambi a notamment dénoncé les décisions de la juridiction d'exception, l'ex-cour d'ordre militaire, qui ont également été condamnées par la communauté nationale et internationale. Des Congolais ont été condam-

nés entre 1997 et 2003 à des « peines iniques » pour la plupart (peines capitales et réclusion criminelle à perpétuité) par « une cynique juridiction dénommée in illo tempore Cour d'ordre militaire », a-t-il écrit.

Le président de la Fondation Paix sur terre / RD Congo a également regretté que, bien que la loi portant amnistie pour faits de guerre, faits insurrectionnels et infractions d'opinion ait été promulguée par le président de la République depuis le 14 février 2014, des Congolais qui remplissent les conditions de fait et de droit bénéficiaires de ladite loi soient toujours privés de liberté alors même qu'ils aient tous satisfait aux exigences de forme et de procédure fixées par l'arrêté du ministre de la Justice et des

Droits humains en vue de la libération. « À l'instar des victimes de la sinistre Cour d'ordre militaire, les bénéficiaires de cette amnistie croupissent toujours en prison plus de deux ans après l'entrée en vigueur de la loi, notamment une trentaine dans la prison centrale de Makala à Kinshasa », a souligné Firmin Yangambi, qui a noté que certains sont morts en prison pour diverses raisons directement ou indirectement imputables au gouvernement de la République qui a préféré garder des personnes légalement amnistiées en otage.

Firmin Yangambi a aussi relevé que des activistes des droits humains, des acteurs des mouvements citoyens et des opposants qui ont juste usé de leurs droits politiques et de leurs libertés publiques pour le triomphe du droit, enlevés et déportés parfois, croupissent certains dans des prisons et d'autres dans des cellules clandestines de tortures des services de renseignements.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE INCLUSIF

La Dynamique de l'opposition dit niet

À huit mois des élections, cette plate-forme politique ne perd pourtant pas espoir de voir les élections présidentielle et législatives se tenir dans le délai constitutionnel s'il y a la volonté politique.

Le facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo, n'est pas encore au bout de ses peines. Il devra se passer de l'opposition ultra radicale réfractaire au dialogue pour ne composer qu'avec les modérés, bref ceux qui ont adhéré à l'idée du dialogue. Ses espoirs de voir la Dynamique de l'opposition (plate-forme regroupant de nombreux partis parmi lesquels l'UNC de Vital Kamerhe et le MLC de Jean-Pierre Bemba) adhérer au projet du dialogue viennent de s'envoler. Ce regroupement politique vient, par le biais d'un communiqué publié le 12 avril, de réitérer sa non-participation au dialogue convoqué par le chef de l'État « avec ses termes de référence aux contours flous ainsi que son comité préparatoire », peut-on lire.

Martin Fayulu et ses pairs estiment que la mission conduite par l'ex-Premier ministre togolais n'offre pas suffisamment de garanties sur le respect de la Constitution. Pour ces opposants anti-Dialogue, ce forum n'est qu'une astuce visant à consacrer le fameux glissement du mandat présidentiel alors qu'il y ancre une chance d'organiser les élections dans le délai constitutionnel si la volonté politique y est. Dans le cas d'espèce, notent-ils, tout est fait dans le sens de retarder les échéances électorales comme en témoigne le faible décaissement des montants prévus dans les budgets depuis 2012 pour l'organisation des élections. Cela traduit la mauvaise foi du pouvoir, note la Dynamique de l'opposition qui n'arrête de faire une fixation sur le 19 décembre 2016 consacrant la fin constitutionnelle du mandat de l'actuel chef de l'État. Ce regroupement politique dit ne pas être concerné par la nomination d'Edem Kodjo dont il récuse l'acte de nomination et des consultations qu'il conduit. Faisant bloc, les leaders politiques de la Dynamique de l'opposition proposent, en lieu et place du dialogue qui risque de s'avérer une perte de temps et d'énergies, un panel de discussion entre les parties prenantes congolaises et les partenaires au processus électoral en RDC en vue d'examiner les modalités d'organisation des élections (présidentielle et législatives) conformément à la Constitution et à la Résolution 2277 en vue d'une alternance apaisée au pouvoir.

A.D.

FIN DU MANDAT PRÉSIDENTIEL

La Cour constitutionnelle à la rescousse

En interprétation de l'article 70 de la Constitution, la Haute cour devra dire si le président Joseph Kabila sera, oui ou non, maintenu en poste en gardant intactes toutes ses prérogatives constitutionnelles jusqu'à l'élection et l'installation effective du nouveau président de la République.

Le sort constitutionnel de Joseph Kabila dont le dernier mandat arrive à terme le 19 décembre 2016 fait actuellement l'objet d'une querelle juridique entre acteurs politiques sur fond d'interprétation de l'article 70 de la Constitution, précisément en son alinéa 2 qui dispose : « À la fin de son mandat, le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu ». Dans la classe politique, chacun a sa manière d'interpréter cette disposition, selon qu'il est de la majorité ou de l'opposition, anti ou pro-glissement. Afin d'éviter que le débat ne se déporte au dialogue avec tout le risque de déboucher sur une transition qui écarterait son autorité morale, la mouvance présidentielle a pris l'initiative de consulter, d'ores et déjà, la Cour constitutionnelle en interprétation de l'article querellé. La pétition ayant recueilli le nombre des signatures nécessaires et rédigée dans les règles de l'art serait déjà sur la table du bureau de l'Assemblée nationale chargé de saisir la Haute cour conformément à la Constitution. La plus haute juridiction du pays devra donc trancher sur la controverse que suscite le prolongement ou pas



La Cour constitutionnelle

du bail de Joseph Kabila au-delà de décembre 2016 jusqu'à l'investiture de son prochain successeur élu. Cela permettrait, pense-t-on, de clore le débat à ce sujet étant entendu que les arrêts de la Cour constitutionnelle sont exécutoires, obligatoires et opposables à tous. Dans l'entendement de la coalition au pouvoir, Joseph Kabila sera maintenu en poste en gardant intactes toutes ses prérogatives constitutionnelles jusqu'à l'élection et l'installation effective du nouveau président de la République. Cette perception reste notamment soutenue par la volonté d'éviter au pays les travers d'un vide juridique qui résulterait éventuellement de la vacance au sommet de l'État en cas de la non-tenu des élections dans les délais.

Un argumentaire rejeté en bloc par l'opposition. Cette dernière soutient que l'article 70 ne s'applique que dans le cas de figure où la présidentielle a effectivement eu lieu et que le président sortant se retrouve dans une posture d'expédition des affaires courantes et d'attente de passation des pouvoirs. Alors qu'à la majorité, il est

question pour Joseph Kabila de demeurer au pouvoir, le temps de permettre à la Céli d'organiser la présidentielle à la suite de son incapacité de répondre aux prescrits de la Constitution, à l'opposition par contre, l'on n'est pas prête à lui accorder une seconde de plus après expiration de son mandat. Autre volet de la polémique, c'est celle relative à l'application de l'article 75 de la Constitution sur la vacance du pouvoir dans le cas où il n'y aurait pas élections. Cet article est d'une autre nature en ce qu'il règle la question de l'empêchement définitif du chef de l'État (décès, démission ou toute autre cause) dont les fonctions seront, de ce fait, exercées par le président du Sénat assumant l'intérim. Là-dessus, la querelle juridique se corse davantage au regard du statut de l'actuel président du Sénat, lui-même réputé hors mandat. En définitive, c'est à la Cour constitutionnelle de donner plus d'éclairage quant à la manière d'appréhender cette problématique liée à la fin du mandat de Joseph Kabila.

Alain Diasso

SONDAGE

Les ministres constants des gouvernements Matata

Sur un total de plus de cinquante ministres ayant composé les deux équipes Matata, sept seulement ont su marquer leur temps par des actions à impact réellement visible.

La convocation du dialogue coïncide avec la quatrième année des gouvernements Matata et évoque à coup sûr l'heure du bilan. À cet effet, la dernière livraison du sondage Les Points dresse une liste de sept ministres dont le bilan est largement satisfaisant aux yeux de l'opinion pour l'ensemble de la période allant d'avril 2012 à avril 2016. Kalumba Mwana Ngongo des Transports, Raymond Tshibanda des Affaires étrangères et Félix Kabange de la Santé publique occupent respectivement les trois premières places du palmarès.

Considéré de manière isolée, le gouvernement Matata I a été dominé par Raymond Tshibanda (ministre des Affaires étrangères) pour la bonne organisation du sommet de la Francophonie et l'action diplomatique menée pour la fin de la guerre dans l'est de la RDC

(72%) tandis que le deuxième gouvernement est resté sous la domination du ministre du Budget, Michel Bongongo (81%), pour sa réforme budgétaire, son budget citoyen, le démantèlement d'un réseau dans la paie des fonctionnaires ainsi que la régularité de la paie.

Le sondeur précise que Michel Bongongo, Willy Makiashi, Théophile Mbemba et Denis Kambayi font partie de ces ministres qui ont réalisé des actions à impacts visibles mais dont on ne peut dégager une moyenne à la suite de leur participation à la seule équipe gouvernementale dite Matata II. Une moyenne n'a pu être dégagée, dans ce sens, pour l'ensemble de ces membres du gouvernement Matata II.

Justin Kalumba au top Dans l'ensemble, le ministre Kalumba Mwana Ngongo est le champion toutes catégories confondues à la suite des actions menées depuis son entrée en fonction. Il bénéficie notamment des effets positifs de la lutte contre les bus dits « Esprit de mort ». Son action a pris en compte tant le transport fluvial, aérien, ferroviaire que routier. Transco, « Esprit de vie », Train

urbain, Congo Airways, bateau Kokolo sont, pour les sondés, des signes qui ne trompent pas. Le ministre des Transports est donc le ministre le mieux coté des gouvernements Matata avec une moyenne de 70,5%.

Le deuxième secteur le mieux animé est la diplomatie où des résultats positifs ont été constatés depuis 2012. L'implication du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, pour la résolution par voie diplomatique de la crise dans l'est de la RDC, l'action pour obtenir le départ de la Monusco ainsi que la mise en place des nouveaux passeports diplomatiques justifient le choix des sondés. Sa cote moyenne est 66,5% pour sa participation aux deux équipes du gouvernement.

Le meilleur du social

Le secteur social est resté dominé par le ministre de la Santé, Félix Kabange, dont la lutte engagée dans le secteur de la pharmacie a été largement saluée. Il doit sa visibilité notamment au réconfort apporté aux malades ayant demandé une prise en charge médicale pour des soins à l'étranger et les mesures préventives prises pour le

renforcement de la surveillance épidémiologique contre le virus Ebola en RDC.

Les mêmes efforts ont été constatés récemment contre la fièvre jaune qui sévit en Angola. Il est crédité d'une moyenne de 61% et partage ce secteur avec le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Willy Makiashi, dont l'action en faveur de la promotion et la sécurisation de l'emploi n'a pas laissé indifférente l'opinion même s'il n'a été présent que dans la deuxième équipe de Matata. Il s'est construit une personnalité en lançant avant le terme échu le paiement des prestataires au centre socio-professionnel Don Bosco de Masina. Notons aussi, parmi les événements phares de ce secteur, le lancement des activités au domaine agro-pastoral de Bukangalongo

Les infrastructures

Le quatrième secteur est celui des infrastructures où des actions ont retenu l'attention des sondés, à savoir la réhabilitation des axes routiers importants dans la capitale et en province. La construction ou la rénovation des infrastructures

aéroportuaires à Kinshasa et à Kindu. C'est le cas de l'aéroport modulaire de Kinshasa. On a également noté la poursuite des travaux routiers sur l'avenue « by pass » dans la commune de Lemba et l'élargissement de la chaussée sur la route de Matadi dans la commune de Mont-Ngafula profitent au ministre de l'Aménagement du territoire, Urbanisme, Habitat et Travaux publics, Fridolin Kasweshi. Il jouit d'une moyenne de 57%.

La Communication et les Médias arrivent en cinquième position grâce à la personnalité du ministre Lambert Mende Omalanga et à sa lutte contre les pourfendeurs de la RDC. Le porte-parole du gouvernement totalise également une moyenne de 57% pour toute son action au sein du gouvernement. La régularité de la publication des résultats de l'examen d'État place le secteur de l'Enseignement primaire et secondaire en septième position. L'initiateur de cette réforme, le ministre Maker Mwangi, fait partie des hommes qui ont marqué les deux équipes Matata. Il bénéficie d'une moyenne de 53,5%.

Jeannot Kayuba

PERQUISITION CHEZ BOLLORÉ

Pefaco nie tout lien avec le groupe français

L'entreprise de droit espagnol, créée il y a 20 ans et localisée à Barcelone, est présente dans treize pays dont la République du Congo et la République démocratique du Congo.

Dans un communiqué de presse datant du 14 avril, Grupo Pefaco et son président Francis Perez se disent étonnés d'être cités dans l'affaire liée à la perquisition du groupe Bolloré en France, même de façon indirecte, car ils n'ont aucun lien d'aucune sorte avec les activités de ce groupe. En outre, poursuit le communiqué, ils déplorent la mise en cause de Grupo Pefaco, connu en Afrique pour son dynamisme, sa contribution à l'emploi local et ses actions sociales, et entendent s'engager fermement pour la défense de l'honneur, de la réputation et de l'image de l'entreprise. « Grupo Pefaco prend acte de ces informations avec surprise et se tient naturellement à la disposition de ces autorités auxquelles il fournira toutes les clarifications nécessaires le cas échéant. »

Une perquisition a eu lieu le 12 avril au siège du groupe industriel français Bolloré, en banlieue parisienne dans le cadre d'une enquête sur les conditions d'octroi des concessions des ports de Conakry (Guinée) et de Lomé (Togo). Selon certains médias, C'est en enquêtant sur les relations de Francis Perez, président du groupe Pefaco, une société spécialisée dans l'hôtellerie et les jeux et très implantée en Afrique, que les enquêteurs ont été amenés à se pencher sur les activités africaines de l'industriel Vincent Bolloré.

Un groupe très présent en Afrique et dans les deux Congo

Grupo Pefaco est spécialisé dans les secteurs des jeux, loisirs et de l'hôtellerie. Le groupe dirigé par ses fondateurs Francis Perez et Olivier Cauro, emploie plus de 3000 collaborateurs dans 13 pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria, RD Congo, Rwanda, Togo, Paraguay, Espagne et Portugal. En outre, Pefaco International, filiale de Jeux et Loisirs de Grupo Pefaco, installe et exploite des machines récréatives dans des espaces de jeux et de loisirs en Afrique sous sa marque commerciale Lydia Ludic. La société compte plus de 280 salles de jeux et 350 bars partenaires. Pefaco Internatio-



Francis Perez, président du Grupo Pefaco Crédits photo: Droits tiers
nal a réalisé un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros en 2014. La stratégie de l'entreprise repose sur un effort de croissance rapide, au travers de l'implantation dans de nouveaux pays, de l'obtention de nouvelles licences et de fusions et acquisitions, pour doubler le parc de machines récréatives en 5 ans, à savoir de 5 000 en 2015 à 10 000 en 2020. Pefaco International est cotée à la bourse de Malte. Par ailleurs Pefaco Hoteles, filiale hôtelière de Grupo Pefaco, conçoit, finance, construit et exploite des complexes hôteliers de luxe en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest. L'enseigne Pefaco Hoteles comprend actuellement quatre complexes hôteliers : deux en exploitation en République du Congo: Pefaco Hotel Alima Palace, à Oyo, et Pefaco Hotel Maya Maya, à Brazzaville et deux autres complexes en développement: Pefaco Hotel Prestige Brazzaville en République du Congo et Pefaco Hotel Prestige Lomé au Togo.

Patrick Ndongidi

RÉVISION DU FICHER ÉLECTORAL

Le lancement des opérations fixé au mois de juillet

Environ cent mille agents électoraux seront bientôt recrutés pour mener à bien cette opération.

Après moult tergiversations, la Céni s'apprête à lancer enfin l'opération de révision du fichier électoral. D'après le président de cette institution Corneille Nanga, le début effectif des opérations d'enrôlement des électeurs est fixé au mois de juillet prochain. Il sera question dans un premier temps, a-t-il déclaré, de collecter les données en livrant de nouvelles cartes d'électeurs. Débutée avec l'appel d'offres international des kits, cette opération de révision du fichier électoral consiste à enrôler des électeurs à partir de zéro.

« Les décédés sont d'office extirpés. Ceux qui ont changé d'adresse iront s'enrôler à leurs nouveaux lieux de résidence et les Congolais de la diaspora vont se faire enrôler », a précisé un cadre de la Céni. Pour accomplir cette révision du fichier électoral qui pourra durer au moins seize mois, la Céni s'est donné tous les moyens avec l'objectif déclaré d'apporter des réponses idoines à tous les problèmes soulevés par les parties prenantes, les missions d'observation, les rapports d'audit et les différents observateurs. C'est notamment le cas des doublons des cartes d'électeurs. Là-dessus, des assurances ont été données par rapport au caractère infalsifiable de la nouvelle carte grâce, entre autres, au prélèvement des empreintes digitales. Outre le recrutement imminent de 100.000 agents électoraux chargés de mener à bien cette opération, un nouveau chronogramme électoral est en passe d'être publié.

D'après le président de la Céni, ce nouvel échéancier reprendra les dates et les différentes opérations qui seront effectuées dans le cadre de la révision du fichier électoral en mentionnant notamment les dates de l'acquisition des matériels et leur déploiement dans les centres d'inscription ainsi que le début effectif des opérations proprement dites. Entre-temps, la Céni est en attente de la matérialisation de l'appui que l'ONU lui a promis via le Conseil de sécurité qui, dans sa résolution 2277, a inclus la question de l'appui logistique de l'ONU aux élections.

Alain Diasso

MOUVEMENTS CITOYENS EN AFRIQUE

Quatre leaders invités au Parlement européen

Le rappeur Smockey du Burkina Faso de « Balai citoyen », le congolais Floribert Anzuluni de « Filimbi », le journaliste sénégalais Aliou Sané de « Y'en a marre » et le tchadien Didier Lalaye alias « Croquemort » de « Iyina » ont également participé à une conférence-débat organisée à l'Université libre de Bruxelles (ULB), en présence des députées européennes: Cécile Kyenge et Marie Arena.

Le séjour bruxellois de ces quatre jeunes leaders s'inscrivait dans le cadre de la journée de l'Afrique organisé par le groupe des socialistes et démocrates du parlement européen du 5 au 11 avril dernier. La semaine de l'Afrique a été rythmée par une série d'événements politiques et culturels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parlement européen. Selon les organisateurs, il s'agissait de célébrer les relations entre l'UE et l'Afrique, et de définir leur future collaboration au travers de discussions et d'une réflexion communes. « Cette semaine reflète notre conviction qu'une alliance stratégique entre l'Afrique et l'Europe revêt une importance cruciale dans cette époque de mondialisation accélérée, où les problèmes sont globaux et nécessitent des solutions globales. Le message clé que nous souhaitons faire passer, c'est que les relations entre l'UE et l'Afrique nécessitent un partenariat plus étroit, fondé sur les principes d'égalité, de dialogue et de confiance, pour une Afrique plus forte, une UE plus forte et un monde meilleur ».



De gauche à droite le rappeur Smockey de « Balai citoyen », le tchadien Didier Lalaye alias « Croquemort » de Iyina, le congolais Floribert Anzuluni de « Filimbi » et le journaliste sénégalais Aliou Sané de « Y'en a marre ».

Contexte de création

Au nombre des activités figurait la conférence-débat organisée à l'ULB où les membres de ces mouvements ont notamment rappelé le contexte de création de ces derniers, le travail, moins visible, de conscientisation qu'ils effectuent au sein de la population, ainsi que leur refus d'être récupérés par le système et de se transformer en parti politique. Ces différents mouvements citoyens sont nés à la suite d'un ras-le-bol général engendré par le contexte socio-économique et politique dans les pays où ils ont vu le jour. « Le mouvement est né en janvier 2011 dans un contexte de crise profonde et d'une injustice sociale au Sénégal », a déclaré Aliou Sané. Pour sa part, Floribert Anzuluni a estimé que la création de Filimbi est l'expression du ras-le-bol d'une génération qui ne supporte plus que les décisions politiques

prises agissent négativement sur cette génération. « Nous nous sommes organisés afin de devenir une force pour contraindre ces dirigeants à agir au bénéfice de la population », a-t-il expliqué.

Importance des réseaux sociaux

Des mouvements amplifiés et favorisés notamment par l'émergence des réseaux sociaux et les nouvelles technologies abondamment utilisés par cette génération hyper connectée. Mais alors que certains régimes en Afrique usent désormais de la coupure d'Internet et des télécommunications, Floribert Anzuluni a déclaré que les mouvements « travaillent à des solutions alternatives ». Pour ce qui est de la conscientisation des masses, Aliou Sané a rappelé qu'en mars 2011, « Y'en a marre » a lancé un manifeste, en vue de l'émergence d'un nouveau type de Sénégalais (NTS) appelé à jouer le rôle de sentinelle de la

démocratie. Pour sa part, Smockey, a tenu à souligner que les mouvements citoyens en Afrique sont organisés. « Nous nous réunissons assez souvent et nous essayons de mettre en place des actions. Le Balai citoyen a mis en place des clubs Cibai (Citoyen balayeur) », a-t-il fait savoir.

Financement et récupération politique

Pour ce qui est du financement, a-t-on appris, les mouvements s'autofinancent mais de temps en temps, ils font appel à des bailleurs externes pour des projets ponctuels et d'envergure. « Mais nous faisons très attention au financement car nous devons savoir d'où provient l'argent et nous devons justifier de ce que l'on en a fait ». Pour Aliou Sané, même si la question du financement est importante, « la jeunesse peut réaliser des choses extraordinaires même sans moyens ». Face à la montée en puissance des mouvements citoyens, des tentatives de récupéra-

tion ne manquent. Néanmoins, ces derniers ont refusé d'être récupérés par le système. « C'est pour cela qu'on essaye de nous diaboliser et de nous décrédibiliser en indiquant que nous sommes influencés par l'étranger », s'est amusé le rappeur burkinabè.

Les gardiens de la démocratie

Les mouvements citoyens, ont-ils indiqué, ne souhaitent également pas faire de la politique ni être instrumentalisés par les partis. « On se considère comme les gardiens de la démocratie. Rester à l'extérieur nous donne suffisamment de recul et de crédibilité pour entraîner du monde derrière nous et prendre des décisions courageuses. Nous devons susciter l'éveil de la jeunesse afin qu'elle s'implique dans la politique, nous devons travailler au renouvellement de la classe politique. », a déclaré Smockey. Concernant la répression de ces mouvements par les régimes en place, Floribert Anzuluni a fait savoir que le niveau de répression dépend de chaque pays. C'est pourquoi, les techniques et les modes d'action de ces différents mouvements ne sont pas non plus les mêmes selon le régime en place dans le pays. A cet effet, il a rappelé et déploré le cas des jeunes de Filimbi toujours incarcérés aujourd'hui, ainsi que celui de six jeunes de la Lucha récemment condamnés pour avoir pacifiquement manifesté. Notons que les différents mouvements citoyens en Afrique sont réunis au sein du Réseau panafricain des mouvements citoyens.

Patrick Ndungidi

CONSTAT D'AVOCATS SANS FRONTIÈRE

Le système carcéral en RDC est à reformer

L'ONG qui, dans un récent rapport, dresse un tableau accablant des prisons stigmatise notamment la précarité des conditions de détention étroitement liée à la surpopulation carcérale.

L'ONG qui, dans un récent rapport, dresse un tableau accablant des prisons stigmatise notamment la précarité des conditions de détention étroitement liée à la surpopulation carcérale.

Les prisons, ainsi que l'a constaté l'ONG Avocats sans frontières qui vient de mener des investigations dans ces différents lieux de détention à travers le pays, ne répondent pas aux normes. Dans le rapport sanctionnant cette enquête, il en résulte que les geôles du pays souffrent de plusieurs maux, à commencer par les conditions précaires de détention. Une situation qui est étroitement liée, d'après l'ONG, à la surpopulation carcérale. En effet, indique-t-on, dans plusieurs prisons du pays, les détenus livrés à eux-mêmes s'entassent à raison d'un demi-mètre carré par prisonnier, sans accès

à des blocs sanitaires durant la nuit. Le risque de contracter des maladies dans ces conditions sont manifestes, eu égard notamment à la promiscuité et à l'absence d'hygiène qui caractérisent ces endroits avec ses équipements vétustes en sous effectifs.

L'enquête d'Avocats sans frontières a révélé, pour le cas de l'ex-prison centrale de Makala, un taux d'occupation carcérale avoisinant les 500%, ce qui est extrêmement élevé. En outre, sur le même site pénitentiaire, 74% des prisonniers sont toujours en attente d'un jugement. D'après la source, la cause principale de cette surpopulation est à rechercher dans le recours excessif à la détention préventive. Moralité : la plupart des détenus en prison sont des présumés innocents étant entendu qu'ils n'ont jamais été présentés devant leur juge naturel en vue d'un procès équitable. Il y a donc là, de l'avis d'une certaine opinion intéressée, une sérieuse atteinte au droit à la liberté personnelle qui est un droit fondamental reconnu par divers stan-

dards internationaux.

Au-delà de ces questions, l'ONG a également stigmatisé l'irresponsabilité de l'autorité carcérale qui a démissionné par rapport à ses prérogatives. D'après l'ONG, les responsables des prisons ont délégué une partie de leurs charges à certains détenus mués en auxiliaires de fait dans l'accomplissement de certaines tâches telles que la distribution de nourriture ou la prévention des évasions. Ce sont des « capitaines généraux ». Ils sont nommés par les directeurs des prisons et ont la latitude de choisir leurs collaborateurs parmi les détenus afin de mener à bien leur mission de régulation des activités carcérales sans quasi-interférence avec le directeur et l'équipe de gardiennage officielle.

L'ONG a finalement conclu à la déliquescence de l'appareil judiciaire du pays au regard des détenus en surnombre dans les prisons mués en vaches à lait pour les auxiliaires de la justice et autour desquels s'entrechoquent des intérêts divergents et multiples.

Alain Diasso

TRANSFERTS DES MIGRANTS

134 milliards \$ envoyés en Afrique ces 4 dernières années

Le montant est estimé à 134,4 milliards de dollars américains transférés par les migrants africains vers leurs pays d'origine dans la période comprise entre 2011 et 2015. Pour autant, révèle la Banque mondiale (BM), cette cagnotte reste malgré tout inférieure aux flux financiers licites ou illicites en partance de la région au cours de cette même période.

Dans ce rapport publié par la BM et d'autres partenaires au développement, les derniers chiffres des transferts des migrants africains vers l'Afrique indiquent une progression de 3,4% en 2015. Cela représente un total de 35,2 milliards de dollars américains, un chiffre qui intègre également les transferts intra-africains.

Au-delà d'une augmentation numérique, l'on se rend compte que la région, en dépit des clichés peu flatteurs, est loin d'être la première destination des envois de fonds. En effet, les 35 milliards transférés en Afrique repré-

sentent à peine 6% du montant global des transferts mondiaux des migrants vers leurs pays ou régions d'origine, dont le volume dépasse les 580 milliards de dollars américains. Comme le précise la BM, le volume déjà très élevé a connu une baisse en 2015. Parmi les causes liées à ce bas niveau, il faut citer la sempiternelle critique sur les coûts élevés des opérations : 9,5% en 2015 et 11,4% en 2014.

Un rapport de l'Union africaine va plus loin. En 2015, l'optimisation fiscale a permis aux multinationales basées en Afrique de sortir chaque année 50 milliards de dollars américains. « Il y a aussi les transferts des bénéficiaires admis dans la plupart des pays africains. En effet, près de 60% du stock de capital investi appartient directement ou indirectement à des étrangers », précise-t-il. Dans l'ensemble, l'on compte actuellement 250 millions de migrants (réfugiés inclus). L'Afrique accueille 4 millions de ces personnes.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club remporte le derby kinois face au DCMP

Il n'y a pas eu de surprise, le 13 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa à l'occasion du derby de la capitale entre l'AS V.Club, favorite désignée, et le Daring Club Motema Pembe (DCMP).

Trois buts à un, c'est le score de cette partie en faveur des Dauphins Noirs face aux Immaculés qui doivent se refaire après les problèmes qu'a connus récemment ce club. L'entraîneur Florent Ibenge de V.Club place le gardien de but camerounais Nelson Lukong dans les perches. Glody Ngonda, Padou Bompunga, Ruddy Makwekwe, Bafola Dido constituent la défense du team vert et noir ; Nelson Munganga, le Malien Adama Traoré et Ikanga Mayimona, alias Lampard, sont au milieu de terrain et le Ghanéen Bernard Morisson, Kule Mbombo et Mukoko Batezadio en attaque. L'entraîneur Otis Ngoma fait confiance à Matampi Vumi Ley dans les buts, et dans le champ Tamla Aladjji Zito, Bangala Litombo, Mukoko Amale et Manitou Matondo forment la défense. Au milieu de terrain, il y a Mukoko Mayayi, Cissoko, Doxa Gikanji et l'Ivoirien Junior Koné Abou au milieu de terrain. L'attaque du DCMP se compose de Musingu Bazola Tempo et Ricky Tulengi.

Début décisif de V.Club

Les deux équipes se disputent le cuir au milieu de terrain, mais les offensives de V.Club sont plus techniques et incisives avec le Ghanéen Bernard Morisson et Kule Mbombo. On joue à la 11e minute, Kule Mbombo met en mal Tamla Aladjji, et adresse

un centre qui est repris par Bernard Morisson. Le gardien de but Matampi se troue pour arrêter le cuir qui file dans les filets. Premier buteur de la partie, Bernard Morisson est obligé de quitter l'aire de jeu, touché après un télescopage avec Mukoko Amale. Serbi Alongo prend sa place après à quelques vingt minutes de jeu. Ce dernier s'illustre dans le temps additionnel, il efface Tamla Aladjji et adresse un centre à Kule Mbombo qui bat le gardien de but Matampi de la tête, ce dernier loupant de près de détourner le cuir. DCMP tente de revenir dans la partie avec des incursions de Musingu Tempo sur le côté droit de V.Club. Mais les corners obtenus par les Immaculés ne sont pas transformés en but. À la fin de la première période, V.Club est quasi assurée de la victoire avec deux buts d'avance au tableau d'affichage.

Mais à la 46e minute après la pause, DCMP revient avec plein de volonté. Et une balle arrêtée de Junior Koné Abou est catapultée de la tête par le capitaine Bangala Litombo qui recrée un brin d'espoir chez les Immaculés en réduisant le score. À deux buts à un, V.Club procède par des contre-attaques percutantes, profitant des espaces dans la défense du DCMP, comme celle menée à la 53e minute lorsque Kule Mbombo s'échappe sur le côté droit et trouve Mukoko Batezadio. L'ancien attaquant de Sanga Balende reprend de plein fouet le ballon, ne donnant aucune chance à Matampi qui ne fait constater le dégât. Ce troisième but anéantit littéralement les espoirs des Immaculés de revenir dans le match. Les changements opérés par Otis Ngoma, no-

tamment, Mbidi, Nkuy et Blaise Lelo respectivement à la place de Tamla Aladjji, Ricky Tulengi et Bangala Litombo (blessé) ne changent pas la physionomie de la partie, avec la reprise de possession du ballon par V.Club. Du côté vert et noir, l'on note l'apparition sur l'aire de jeu en deuxième période de Makusu Mundele à la place de Kule Mbombo blessé, et de Landu Puati qui a pris la place du Malien Adama Traoré également touché au cours de ce derby assez heurté.

Réactions de Florent Ibenge et Otis Ngoma ...

Arbitre fédéral depuis 2006, Jeff Baganda du Sud-Kivu a sorti par trois fois le carton jaune, un contre le DCMP et deux contre V.Club. « On a été supérieur techniquement et avec le pressing nous a été avantageux, on a marqué des buts », a déclaré Florent Ibenge à la fin de la partie. Pour sa part, Otis Ngoma a fait un constant amer : « On a manqué l'unité au niveau physique et tactique, on n'a pas été à la hauteur du derby et avec un banc de touche moins fourni, on ne pouvait pas inverser le cours de la partie. V.Club mérite sa victoire, nous on va continuer à bosser ». L'on rappelle que les deux coachs formaient en 2008 le staff technique des Léopards qui avaient accroché (0-0) l'équipe de France A' à Marbella près de Malaga en Espagne. Cette victoire sur son rival de toujours permet à V.Club de totaliser dix points en quatre matchs livrés. DCMP reste bloqué à six points en cinq rencontres jouées.

Martin Enyimo

Mazembe bat Shark XI FC à Kinshasa, Dauphin Noir surprend Sanga Balende à Goma

Le TP Mazembe a battu, le 14 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa Shark XI FC par deux buts à zéro en match comptant pour la sixième journée de Play-Off du championnat national de football. Et à Goma, Sa Majesté Sanga Balende a courbé l'échine, pour la première fois, à cette étape de la Division 1 face au club local de Dauphin Noir, déjà son bourreau la saison passée.

L'entraîneur français de Mazembe, Hubert Velud, qui pense déjà à la manche retour des huitièmes de finale de la Ligue des champions contre Wydad Athletic club de Casablanca, présente une équipe pas très remaniée avec l'Ivoirien Sylvain Gbohhou dans les perches et un ligne défensive composée du Ghanéen Yao Frimpong à droite, Joël Kimwaki et Merveille Bope dans l'axe, ce dernier prenant la place du géant Malien Salif Coulibaly et à gauche l'expérimenté Jean Kasusula Kilicho. Au milieu de terrain, il fait confiance aux Zambiens Nathan Sinkala et Given Singuluma et le Ghanéen Daniel Adjei. Le trio d'attaque se constitue du Zambien Rainford Kalaba à gauche, Jonathan Bolingi Mpangi dans l'axe et l'Ivoirien Roger-Claver Assalé à droite. Du côté de Shark XI FC, l'Ivoirien-Congolais Bruno Bla et ses adjoints Allou Kuzulu et Gladys Bokese ont alligné une équipe avec quelques joueurs expérimentés ; ainsi, Mabula Kinkela garde les buts des Requins Bleus de Kinshasa et dans le champ, Mbemba Makelele, Bivala Kembi Shila (ancien du DCMP et Lupopo), Makela, Ikuku Djirimbona, Bindanda, Ngoy Emomo Eddy (passé par V.Club), Kisombe Mankutima (ancien du DCMP et de V.Club), Bakulu Bitumba, Shav-

sa Maisha (ancien de Don Bosco de Lubumbashi) et Rashidi Asumani. L'on note ici l'absence du maître à jouer des Requins Bleus, l'international Cédric Ngulubi, pour accumulation de deux cartons jaunes, ainsi que de Kanku désormais sociétaire de Kabuscorp en Angola et Ngoma Lwamba qui est parti au Nigeria.

Les protégés du président Moise Katumbi Chapwe se créent des occasions de but en période sans concrétiser. Dès la 6e minute, le maestro zambien Rainford Kalaba est esseulé dans la surface de réparation après une combinaison ; sa lourde frappe heurte la barre transversale du gardien de but Mabula Kinkela de Shark XI FC. Première chaude alerte de Mazembe, alors que Shark XI FC tente de se faire maître dans l'entrejeu. Mais les offensives des Corbeaux de Lubumbashi sont percutantes à l'image de Bolingi qui s'ouvre le chemin du but à la 20e minute, mais sa frappe est captée sans danger par Mabula. À la 40e minute, c'est encore Kalaba qui est en face du gardien de but Mabula qui détourne le cuir en corner. À la fin de la première période, les deux équipes sont à égalité de zéro but partout. En seconde période, Hubert Velud lance Christian Luyindama Nekadio et le Tanzanien Thomas Ulimwengu à l'heure de jeu, respectivement à la place de Roger-Claver Assalé et Given Singuluma. Le coaching s'avère vraisemblablement payant. Car à la 64e minute, Luyindama, ancien défenseur et milieu défensif du DCMP et de Sanga Balende, trouve le chemin de but, ouvrant le score sur un service parfait de Bolingi Mpangi. Sa transformation de défenseur en attaquant lui réussit à merveille au TP Mazembe où il a déjà

signé près d'une dizaine de but depuis son arrivée. Et à la 67e minute, c'est au tour de Thomas Ulimwengu qui fait parler son talent avec une frappe de plus de vingt mètres dont le rebond trompe le gardien de but Mabula. En l'espace de cinq minutes pratiquement, Mazembe fait le break. Et Hubert Velud densifie ensuite son milieu de terrain avec l'entrée sur l'aire de jeu de l'Ivoirien Raul Kouamé à la place du Ghanéen Daniel Adjei. Du côté de Shark XI FC, on note la lourde reprise de volée d'Eddy Ngoy Emomo sur la barre transversale du portier Sylvain Gbohhou. Et les entrées de Andy Bikoko, Junior Olemi (à la place de Shavsa) et Masona (à la place de Kisombe) n'ont pas changé le cours de la partie, avec un Mazembe dominateur à la fin de la partie. Mazembe prend ainsi sa revanche sur Shark XI FC qui l'avait battu la saison passée par deux buts à un, dans un match crucial, privant le club de Lubumbashi du titre au profit de V.Club.

Sanga Balende tombe à Goma...

Dans un autre match de la sixième journée, l'AS Dauphin Noir a surpris, au stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu, Sa Majesté Sanga Balende par un but à zéro. César Manzoki est l'unique buteur de cette partie qui marque l'arrêt de Sanga Balende qui comptait 12 points en quatre sorties. C'est la première défaite des Anges et des Saints de Mbuji-Mayi, battus comme la saison passée, par la même formation de Dauphin Noir sur son terrain de Goma. Au classement, Mazembe compte neuf points en trois sorties, alors que Shark XI FC dispose de 7 points en six matchs livrés. Quant à Sanga Balende, l'équipe a 12 points en cinq matchs.

M.E.

VILLA MATATA

Le premier long métrage comique congolais accroche

La comédie a été un succès public, la Halle a bien ri, elle a réagi spontanément aux blagues distillées par les acteurs, spécialement le trio Mohamed, Ali et Toto, des cousins de rigolos sans moralité. Plusieurs se sont dits contents d'avoir assisté à sa première kinoise organisée, le 8 avril, à l'Institut français de Kinshasa.



Arsène Kamango (Mohamed) et Fabrice Kalonji (Ali) dans Villa Matata

Dans le genre petit plaisantin au naturel déjà, Arsène Kamango n'a apparemment eu aucun mal à se mettre dans la peau de Mohammed, le plus coquin des trois cousins. Il part d'un grand rire lorsque Les Dépêches de Brazzaville lui demandent s'il a aimé le rôle. « Ouais, disons que c'est une nature. Dans la vie, il n'y a pas mieux qu'être soi-même quoi ! C'est tout. Voilà, je suis comme ça, je ne fais pas semblant. Et, bien voilà quoi, vous avez eu le résultat sur grand écran, ça donne Villa Matata », répond-il joyeusement. Et quant à savoir si c'était facile de jouer ensemble, mettre en place le trio de parfaits roublards. « Oui. D'abord parce que nous sommes des professionnels. Chacun dans son petit coin a déjà joué des rôles dans d'autres films. Nous nous connaissons et donc pour nous aiguiller ensemble, ça n'a pas été compliqué. Non, pas du tout », affirme-t-il. Co-auteur de l'un des premiers longs métrages 100% congolais, ce n'est assurément pas peu de chose dans l'histoire du cinéma congolais renaissant. Mais pour Arsène Kamango, il y a plus important à considérer, c'est de travailler convenablement, y mettre du cœur et de l'énergie. « Je suis très heureux que ce soit le cas, mais je tiens à souligner qu'il y a beaucoup de passion derrière tout cela. Être premier, deuxième ou troisième, ce n'est pas vraiment cela ma préoccupation. Mon souci est de le faire et bien le faire. Vous savez, quand vous écrivez un film, vous avez un bout de papier et un stylo ou alors un ordinateur. Vous ne cessez d'écrire, vous créez des personnages, fabriquez des histoires sans jamais savoir comment le public va recevoir votre travail. Mais ce soir, quand j'ai vu les gens rire, applaudir, c'était mon plus grand bonheur. Je me dis quelque part, OK, ça va on peut y croire. Il y a quelque chose que l'on sait faire », soutient l'acteur non sans fierté.

Entre l'engagé et le comique

Dans les dialogues, les trois cousins en sont assez bien des fois venus à évoquer la situation socio-économique voire politique qui prévaut en RDC. Il a été question du coltan du sang, du silence de la communauté internationale face aux exactions commises par les FDLR et les violences subies par les femmes des contrées de l'Est. Finalement, l'on aurait pensé qu'un brin de discours engagé passait au travers des mailles de la comédie. Arsène Kamango s'en est défendu affirmant haut et fort : « Ce film n'est pas engagé, c'est un film comique. Des choses ont été dites, c'était voulu comme cela. Mais l'idée première était de faire un film comique qui amuse, fasse marrer. Faire en sorte que les gens soient heureux en voyant ce film-là. Mais bon, comme l'on dit que les arts c'est un médium. L'on peut passer des messages, bien voilà on les passe. Ils sont sympathiques pour certains, méchants pour d'autres... Mais bref, le message est là dans un film comique. Voilà, c'est tout car ce n'est pas cela l'objectif mais plutôt celui de faire un bon film comique qui parle de certains faits de société du Congo. Notre pays vit certaines réalités économiques et sociales, et tout y est passé. D'une façon ou d'une autre, nous y avons mis ce que nous voulions y mettre, voilà », a-t-il argué.

Pour ce qui est de l'écriture, Arsène Kamango fait savoir qu'il n'en est pas à son premier script. « Pour écrire, alors là, j'écris beaucoup. Villa Matata, je ne sais pas dire c'est le quantième... ça fait plus de vingt ans que j'écris dans mes archives, j'en pas mal d'écrits. À l'époque, l'on n'utilisait pas des laptop, l'on se servait des stylos et des papiers... J'en ai plein, des longs métrages, courts métrages, mini-séries. Mais je dois préciser quand même que j'ai une particularité, c'est le comique. Avant et après Villa Matata, il y a plein de textes », explique-t-il.

Passé Villa Matata, Arsène Kamango a des projets. Mais il souligne : « Ceci a été fait avec la bonne foi des tous ces professionnels du métier qui ont accepté de tourner dans ce film mais si nous avons beaucoup plus de soutien, nous irons beaucoup plus loin ».

Et, sa petite anecdote de l'acteur autour du long métrage, il l'a racontée de la sorte : « Moi, je venais de Lubumbashi, j'ai parlé avec Ronnie au téléphone et nous nous sommes dit que dix ans sont passés depuis que nous avons ce film et nous n'avons pas tourné une seule image. Cette fois, en 2013, il paraît que le chiffre 13 porte bonheur, sans superstition. Ou on le fait ou on ne le fait pas et alors là, on arrête. Mais comme on l'a fait, on va continuer ».

Nioni Masela

ENTREPRENEURIAT

L'Ajoeco exhorte les jeunes à entreprendre dans le commerce

L'Association des jeunes opérateurs économiques congolais (Ajoeco) a organisé, le 15 avril, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire une rencontre d'échanges avec les jeunes opérateurs économiques désireux de se lancer dans le monde des affaires.

Occuper l'espace économique national et permettre aux jeunes d'entreprendre dans le commerce a dominé les échanges dirigés par le Dr Christian Didas Bongolot et Lucien Dieudonné Ngoyi, respectivement président et vice-président de l'Ajoeco.

La reconquête de l'espace économique national envahi essentiellement par les commerçants étrangers préoccupe l'Ajoeco qui, depuis quinze ans, ne cesse de multiplier des initiatives afin que le jeune opérateur économique congolais prospère aussi dans ses entreprises. Pour ce faire, des formations sont organisées à l'endroit des jeunes entrepreneurs afin de les préparer à affronter l'univers commercial concurrentiel sans oublier les nombreuses missions économiques et d'affaires à l'étranger organisées sous l'égide du ministère du Commerce et de la Chambre consulaire par



La tribune officielle lors de l'activité de l'Ajoeco crédit photo «Adiac»

exemple. Des expériences qui ont permis aux opérateurs économiques d'échanger avec leurs homologues étrangers. Toutefois, ces opportunités ne sont offertes qu'aux opérateurs économiques légalement enregistrés par les services assermentés. « Nous demandons aux jeunes de créer d'abord leur entreprise, d'adhérer à l'Ajoeco qui, le cas échéant, peut les accompagner dans l'accomplissement de certaines formalités

administratives », a rassuré Lucien Dieudonné Ngoyi.

« Le but de création de l'Ajoeco est d'occuper l'espace économique national. Cela passe par le changement des mentalités des jeunes. Le jeune diplômé après sa formation ne doit pas seulement être un demandeur d'emploi mais il peut être aussi un faiseur d'emploi. Beaucoup des jeunes qui l'ont compris prospèrent aujourd'hui. Nous voulons redonner cet élan aux

jeunes à l'orée de l'installation des nouvelles institutions dans le pays », a dit le Dr Christian Didas Bongolot.

Cette vision a été partagée également par Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire qui a souhaité que les jeunes se regroupent en organisations professionnelles pour plus d'efficacité dans leur travail avant de suggérer des rencontres avec les responsables

de l'Ajoeco pour une harmonisation des calendriers de travail. Tour à tour, les jeunes opérateurs économiques sont intervenus pour partager leur expérience à l'assistance. Le manque de subventions et de crédits, les tracasseries administratives, les difficultés organisationnelles et managériales ont été citées comme écueils à l'éclosion de leur entreprise.

L'Ajoeco a été créée en 2001 par des jeunes animés par la motivation et la volonté de réussir dans les affaires malgré le contexte économique de l'époque peu propice. Elle devait représenter la jeunesse économique de Pointe-Noire devant les institutions de la République.

Quinze ans après, de nombreux jeunes opérateurs économiques ont réussi. Dr Christian Didas Bongolot, Lucien Dieudonné Ngoyi et M^e Anicet Balou, jeunes opérateurs économiques, ont partagé leur expérience. D'une petite affaire au commencement, ils dirigent des groupes, aujourd'hui grâce à l'opiniâtreté et la volonté affirmée de réussir. « Si le jeune d'aujourd'hui est riche, le Congo de demain sera riche », a conclu Christian Didas Bongolot.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 05 526 02 36

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



HUMEUR

Au lieu de vanter tant le diplôme, affirmez-le sur le terrain !

Cette exclamation est due au fait que dans les administrations, entreprises et sociétés, bref dans la plupart des structures socio-économiques produisant des biens et services, certaines franges de jeunes qui veulent cacher leurs faiblesses et leur passivité brandissent aux vétérans leurs gros diplômes, en l'occurrence le doctorat et autres. Cette façon de faire peut créer des relations intergénérationnelles ternes et bizarres dans des entreprises et impacter sur la productivité de celles-ci.

Et de là naît un comportement honteux du sentiment de supériorité qui est pratiqué par ces jeunes gens-là. Or, la réalité sociale administrative nous renseigne que dans une société, dans une organisation ou dans une entité quelconque, il y a d'un côté ceux qui sont allés plus loin dans le cursus scolaire ou universitaire et, de l'autre côté, ceux qui ont eu un niveau plus ou moins moyen ou bas. Mais, diable, pourquoi brandir le diplôme lorsqu'on sait qu'il ne fera jamais ce que l'individu pourra exécuter sur le terrain ? Oui, le diplôme s'identifie à un quitus qui vous donne l'autorisation d'être pris quelque part, mais il ne serait vous remplacer dans l'exécution de telle ou telle tâche.

Alors si l'on pouvait reformuler autrement la question, on se rendra bien compte que le vétéran qui n'a nécessairement pas un gros diplôme a bel et bien sa place au sein d'une entreprise, de même qu'un jeune hautement diplômé. D'où, il ne suffit pas d'avoir un gros diplôme pour pouvoir être très brillant, ou est-ce qu'il n'est pas sensé qu'un jeune diplômé apprenne avec humilité le travail auprès d'un vétéran qui le reçoit dans une administration donnée.

Oui, ce comportement que nous condamnons avec la dernière énergie dans ce billet d'humeur alimente aussi les conflits de génération qui, de plus en plus, sont fréquents dans certaines administrations ou entreprises ou encore dans n'importe quelle organisation sociétale. Tenez ! Le refus de l'humilité que certains jeunes diplômés ont vis-à-vis des anciens se caractérise, le plus souvent, par la mise en avant de leur fraîche méthodologie ou de leur frais style de travail qui, du reste, n'est pas une mauvaise chose en soi, mais c'est la façon de l'exprimer qui est gênante et ennuyeuse. Car ces jeunes hautement diplômés, lorsqu'ils arrivent dans une entreprise, ont tendance à écraser les anciens aux diplômes peut-être moyens mais qui ont beaucoup appris sur le tas. Ces jeunes qui brandissent leurs diplômes oublient que le meilleur maître, c'est aussi le terrain, car un médecin-chirurgien n'opère pas directement un patient après sa formation livresque ou théorique, il est toujours encadré sur le plan pratique par les anciens qui sont du même domaine que lui, même si ceux-ci n'ont pas atteint son niveau.

Non, nous ne disons pas ici que le diplôme n'est pas une valeur, mais nous nous attaquons plutôt aux agissements de certains jeunes diplômés qui ont tendance à repousser des anciens, semble-t-il, parce qu'ils n'ont pas atteint le niveau qu'ils ont.

Ceci étant, chers jeunes, avoir le diplôme est une bonne chose, mais évitons de présenter des attitudes réfractaires vis-à-vis des vétérans, car que l'on veuille ou pas une administration, une entreprise, ou une entité sociale productrice des biens et services a besoin des plus gradés et des moins gradés. Encore que le terrain est plus connu

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

Lissanga-ya-Congo se dit prête à œuvrer pour la « marche vers le développement »

Après l'élection au premier tour du président Denis Sassou N'Guesso à l'issue du scrutin du 20 mars, les membres de l'association Lissanga-ya-Congo des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ont fait cette déclaration, le 16 avril, dans la capitale économique.

Pour Lissanga-ya-Congo, l'élection du président de la République qui s'était déroulée sans incidents à travers tous les départements du Congo était un signe qui ne trompe pas pour la bonne marche de la jeune démocratie congolaise. Ainsi la brillante victoire à l'élection présidentielle du président Denis Sassou N'Guesso dès le premier tour a

été la matérialisation objective du contrat social que le peuple congolais a vis-à-vis de son président. « Sous la houlette du président de l'association Lissanga ya Congo, Dominique Ngonga, les membres de l'association réitérent leur ferme attachement au président Denis Sassou N'Guesso pour l'émergence du Congo. Par la même occasion, ceux-ci condamnent avec la dernière énergie les comportements indignes de certains candidats malheureux à cette élection qui se plaisent d'attirer les vieux démons à travers la désobéissance civile, ville morte, incitation à la guerre. Les membres de l'association rassurent et s'engagent à

accompagner le président de la République conformément à son projet de société : Aller plus loin ensemble dans la marche vers le développement », stipule la déclaration.

Notons que pour terminer, les membres de l'association Lissanga ya Congo rassurent le président de la République Denis Sassou N'Guesso qu'ils l'accompagneront sur tous les chantiers en rapport avec son projet de société afin d'aller plus loin ensemble dans la marche vers le développement. Ladite déclaration était lue par Jean Paul Membet, 4e vice-président chargé de la communication.

Séverin Ibara

DISPARITION

Xavier Guerrée s'en est allé

Le batteur Xavier Guerrée, « Xav », s'est éteint, le 12 avril, à Pointe-Noire. Cet amoureux de la musique était bien connu dans le milieu culturel. Toujours disponible, il n'hésitait pas d'accompagner les musiciens à la batterie, son instrument de prédilection.

Le conteur Jorus Mabiala témoigne sur celui qui était pour lui plus qu'un ami et qui est tombé amoureux de la ville océane au point d'en faire sa ville d'adoption en partageant sa passion souvent au bar musical Tapas, à Igua, à Sanza, etc. bref dans tous les lieux où le groove était présent : « Tout a commencé dans la banlieue d'Aix-en-Provence, en France, en participant à une soirée organisée par des artistes fous de musique du monde. Petite discussion autour du fût qui faisait office de chauffage pour ces adeptes de la musique : Voilà la rencontre avec Xavier Guer-



Xavier Guerrée crédit photo «Adiac»

rée. Intéressé de venir donner un coup de pouce au Festival de l'oralité « Retour au Mbongui » que j'organisais avec mes frères à Pointe Noire, au Congo. Une fois arrivé à Pointe Noire, au bord de l'Océan Atlantique, la magie de la terre de Tchicaya Utam'Si, a fait

effet. Voilà Xavier Guerrée, amoureux du Congo. « Xav comme on l'appelle est devenu le batteur de tous les artistes musiciens de la place. Il a participé à pas mal de festivals et de manifestations culturelles dans le pays : Fespam, Nsangu Ndjé Ndjé, La fête à Ndjé Ndjé, Retour au Mbongui... en jouant avec moi dans le spectacle Si la Fontaine parlait Africain, à l'Institut français. Il m'avait aussi déjà accompagné pour le même spectacle dans la cité phocéenne. Adopté par sa mère, il passait souvent ses week-ends autour de ma famille à Côte Matève dans le 6e arrondissement Ngoyo qui était devenu sa résidence secondaire ».

Adieu Xavier, que la terre te soit légère

Hervé Brice Mampouya

Nouvelles noyades de migrants en Méditerranée

De nombreux corps flottants dans la mer au sud de la Tunisie et à la frontière avec la Libye. Des migrants congolais en voie de refoulement de Turquie

Le tant redouté temps des flux est arrivé. Alors que le soleil s'établit peu à peu sur l'Italie et que le froid disparaît avec l'arrivée du printemps, les migrants se remettent de nouveau à tenter de traverser la Méditerranée pour gagner l'Europe. Les dépouilles de sept migrants ont été repêchées depuis lundi au large des côtes sud de la Tunisie, à proximité de la Libye, par la garde nationale maritime. Il s'agit de corps de femmes et d'hommes qui ont été repêchés lundi au large du port d'El Kef, près de Ben Guerdane. Et mardi, quatre autres cadavres ont été découverts dans

la même zone. Ils ont été enterrés dans le cimetière de la localité. Un vent fort a empêché l'exploration de la zone pour tenter de savoir si d'autres corps flottants pouvaient être repêchés. Cela était prévisible : la multiplication des barrières sur les différentes « routes » de transit des migrants va voir se déverser vers la Mer Méditerranée ceux des migrants qui savent désormais qu'ils ne sont pas éligibles aux critères des requérants d'asile et vont être refoulés. Un accord dans ce sens a été signé le mois dernier avec la Turquie, Ankara étant chargée de procéder au tri et à l'écroulement entre réfugiés et « migrants économiques ». Soit, en clair entre les Syriens qui fuient la guerre et tous les autres. Mardi, la Turquie a indiqué être en pourparlers avec le gouvernement du Congo notamment

pour le rapatriement à Kinshasa de migrants qui ne répondent pas aux critères édictés par l'Union européenne.

Parallèlement, on annonce en Libye que les départs pour l'Europe à partir des côtes libyennes ont repris. Toujours mardi, le porte-parole de la marine libyenne a annoncé que six canots transportant 649 migrants avaient été interceptés par les gardes côtes au large de Sabrata, entre la capitale Tripoli et la frontière tunisienne. La veille, 115 migrants clandestins avaient déjà été secourus au large de Tripoli alors que leur bateau était tombé en panne. Et lundi, ce sont les garde-côtes italiens qui annonçaient avoir secouru 1.850 migrants dans le canal de Sicile, le bras de mer qui sépare l'Italie des côtes libyennes.

Lucien Mpama

DONATION

La Fécofoot se dote de bus de transport des clubs

Deux bus de 52 places chacun climatisés, estampillés Fédération congolaise de football (Fécofoot) et répondant aux normes des compétitions de haut niveau, ont été officiellement mis à la disposition des équipes engagées aux compétitions de la Fécofoot.

La cérémonie s'est déroulée le 15 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville. C'est la Fédération internationale de football association (FIFA) qui a offert un bonus à la Fécofoot en tenant compte des rendements des Diables rouges lors de ces quatre dernières années. Ce bonus a permis à la Fécofoot d'acheter deux bus. « Ça été le rendement de nos joueurs au niveau de l'équipe nationale et à partir de ce rendement, la FIFA a reconnu qu'on était bon. Quand la FIFA reconnaît, elle est libre de donner ce qu'elle veut. Cette fois-ci nous avons eu un bonus par rapport au comportement des Diables rouges depuis près de quatre ans », a commenté le président de la Fécofoot. En attendant les matches de l'équipe nationale ces bus », a indiqué Jean Michel Mbono, soulageraient tant soit peu les dirigeants des clubs qui fournissent les joueurs en équipe nationale quant aux charges liés au déplacement d'une ville à l'autre.

« Nous mettons ces bus à la dis-



Deux nouveaux bus de la Fécofoot (photo Adiac)

position des clubs par rapport à notre championnat. Ce n'est pas normal qu'une équipe quitte Pointe-Noire pour Do-

lisie par ses propres moyens. Tout cela consiste à diminuer les charges aux équipes », a expliqué Jean Michel Mbono.

Et d'ajouter : « Aujourd'hui, nous allons vous présenter deux bus de la Fédération et les clubs. Ils sont les fonds di-

Brazzaville et kinkala. Quand une équipe de Pointe-Noire doit aller jouer à Sibiti, c'est ce bus là qui va l'amener .

L'équipe de Brazzaville va se rendre à Kinkala ou ailleurs par ce bus ». Le président de la Fécofoot a, par ailleurs, demandé aux dirigeants des clubs d'en faire bon usage. « Nous vous avons mis là un outil de travail très important. Ce n'est pas le bus qui va faire le transport des parents ou transporter le manioc des dirigeants. Ce sont les bus des footballeurs, des clubs et de la Fédération. Il faut que les dirigeants des clubs nous comprennent. Qu'ils disent à leurs supporters que ces bus n'ont rien avoir avec les cailloux. Car la carte grise de ces bus c'est Fécofoot. ».

Une autre bonne nouvelle a révélé Jean Michel Mbono est celle de la construction du siège de la Fécofoot. Le président de la Fécofoot a indiqué que la FIFA enverra dans 45 jours ses experts pour débiter les travaux. Notons qu'avant les bus, la FIFA avait gracieusement offert à la Fécofoot, une pelouse synthétique qui a été posée au stade Alphonse-Massamba-Débat.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Le temps du réalisme

Que cela plaise ou non aux pays qui contestaient jusqu'à une date récente le choix des citoyens congolais sans trop oser le dire publiquement, le Congo a définitivement tourné samedi une nouvelle page de son Histoire. Après s'être doté, le 6 novembre 2015, d'une nouvelle Constitution il a réélu le 20 mars son président à une large majorité et celui-ci a prêté serment, samedi à Brazzaville, devant un parterre de chefs d'Etat africains qui ne dissimulaient ni leur amitié, ni leur appui.

Le temps du réalisme est donc venu pour ceux qui se croyaient assez forts, assez influents, assez puissants pour modifier le cours des événements et qui, comme on pouvait s'y attendre, ne l'ont en rien changé.

Que veut dire l'expression « temps du réalisme » ? Ceci qui ne concerne pas seulement le Congo :

1) L'Afrique centrale vit des moments difficiles du fait des tensions politiques, ethniques et religieuses qui la rongent sournoisement et la déstabilisent. Elle a besoin de partenaires fiables, réalistes, bien informés et prêts à l'accompagner dans sa longue marche vers le développement, non de puissances extérieures

qui donnent à ses dirigeants des leçons de bonne gouvernance d'autant moins crédibles qu'ils gèrent eux-mêmes leur propre pays de façon plus que discutable.

Ceux qui ne le comprennent pas et qui persistent à vouloir imposer leur modèle de société à des peuples n'ayant ni le même mode de vie, ni les mêmes traditions, ni les mêmes idéaux seront irrémédiablement écartés de ce monde en pleine émergence. Ils le seront d'autant plus vite et d'autant plus fort que l'époque coloniale est perçue de façon croissante, sur le continent, comme l'une des causes, sinon même la cause principale, du retard pris par l'Afrique dans le domaine économique et social.

2) À terme plus ou moins rapproché les pays vers qui l'Afrique se tournait jusqu'à présent lorsque des menaces internes ou externes mettaient en péril sa sécurité s'avèreront incapables d'agir. Contraints d'intervenir sur des théâtres d'opérations extérieurs jugés plus importants pour eux et confrontés à des problèmes matériels qu'ils ne sont plus en mesure de gérer, les dirigeants de ces pays seront contraints de retirer leurs troupes là où elles étaient jusqu'alors déployées et cela créera un vide stratégique propice à l'aggravation des crises que vivent le Mali, la

Centrafrique ou la République démocratique du Congo.

Dans ce contexte la seule réponse que les pays d'Afrique centrale pourront apporter à ces menaces viendra de la constitution de forces de sécurité régionales capables de se substituer aux forces extérieures qui les protégeaient plus ou moins bien jusqu'à présent. Si les puissances qui leur venaient ainsi en aide veulent demeurer présentes dans cette partie du monde, elles doivent aider maintenant à la constitution de ces forces et appuyer en priorité les Etats dotés d'institutions stables comme le Congo.

3) L'Afrique dans son ensemble et le Bassin du Congo plus particulièrement connaîtront dans les décennies à venir un développement spectaculaire. Avec une population qui constituera le quart de l'humanité et des ressources naturelles qui sont encore largement inexploitées le continent s'imposera progressivement comme le plus grand marché du monde ; et bien entendu l'Afrique centrale s'imposera en tête de ce processus.

Mais cette progression ne se fera pas sans mal étant donné les retards pris,

notamment du fait de la colonisation, dans la formation des hommes, dans la création des grandes infrastructures de communication, dans la gouvernance publique, dans la constitution de véritables communautés régionales. Si les puissances extérieures veulent y demeurer présentes elles doivent cesser de se présenter comme des « mentors » et s'attacher à contribuer de façon pragmatique à la résolution des multiples problèmes que ne manquera pas de poser cette émergence aux peuples du continent.

De deux choses l'une pour conclure : ou bien les pays partenaires du Congo s'imprègnent de ces évidences et s'attachent à rétablir avec ses dirigeants les relations de confiance que les événements récents ont fortement ébranlés, ou bien ils persistent dans une attitude qui est perçue à Brazzaville comme une atteinte à l'indépendance du peuple congolais et ils briseront les liens très forts que l'Histoire avait créés entre les deux nations.

Que pensent de tout ceci, là où ils reposent aujourd'hui, Pierre Savorgnan de Brazza et le Général de Gaulle ?

Jean-Paul Pigasse